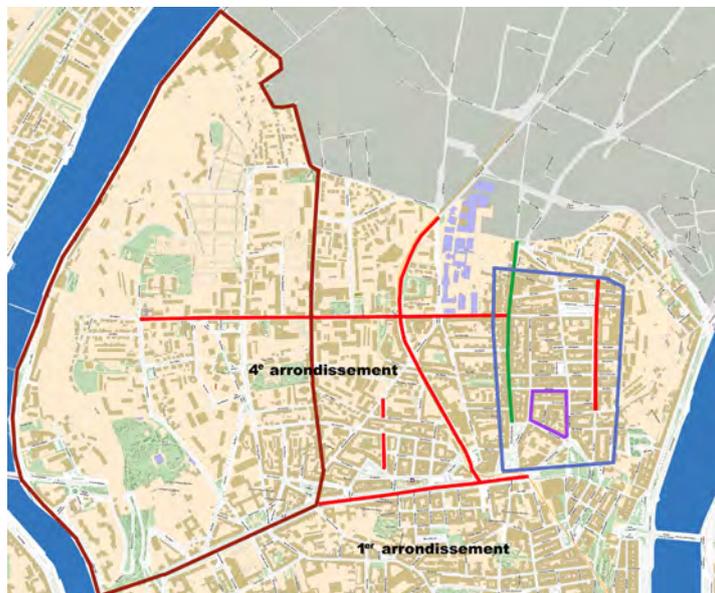


## La Croix-Rousse perd ses dents creuses



# L'urbanisme d'aujourd'hui fait le patrimoine de demain

## Le plateau de la Croix-Rousse (4<sup>e</sup> arrondissement)



### Les sites décrits dans les articles

- La Grande-Rue de la Croix-Rousse (page 10)
- Le clos Dumenge (page 16)
- Les grands axes (page 21)
- Le quartier historique du Plateau (page 27)
- L'ouest du Plateau (page 30)

### SOMMAIRE

Éditorial : l'urbanisme d'aujourd'hui fait le patrimoine de demain .....	p. 02
Une brève histoire de la Croix-Rousse .....	p. 03
Qu'est-ce qu'une dent creuse ? .....	p. 08
La Grande Rue de la Croix-Rousse .....	p. 10
Le clos Dumenge .....	p. 16
Les grands axes du Plateau .....	p. 21
Les enjeux du quartier historique du Plateau ...	p. 27
L'urbanisation de l'ouest du Plateau .....	p. 30
Après guerre : un autre monde, témoignage d'un Croix-roussien.....	p. 35
Conclusion incisive .....	p. 38
Bibliographie .....	p. 40

**A**près avoir arpenté la plaine de la Guillotière dans ses deux précédents bulletins, SEL nous emmène aujourd'hui sur le plateau de la Croix-Rousse. Ces deux quartiers de Lyon partagent une histoire et une actualité très voisines dans leur processus d'urbanisation et d'accueil de populations nouvelles. Il n'est pas étonnant si aujourd'hui, des réseaux d'associations et de collectifs s'organisent entre les deux quartiers. Réussiront-ils à infléchir les effets d'une pression immobilière niveleuse d'un passé faubourien fragile, mais qui résiste encore ?

Marque de cette résistance : les dents creuses du plateau de la Croix-Rousse, délaissés urbains, ou buttes-témoins posées à l'envers, interrogent le regard du promeneur : qu'est-ce qu'il y avait là, avant ? Par quel hasard ou quelle volonté tenace cet endroit a-t-il résisté à l'alignement, au rehaussement ou au remplissage ? Cela va-t-il durer longtemps ?

Nous le souhaitons, car ces dents creuses sont les restes modestes mais combien précieux, de maisons basses et d'anciens ateliers où l'activité humaine se maintient avec entêtement. Discontinuité, rupture de lignes, fragmentation, décrochements, elles introduisent dans le paysage urbain un défi aux lois de la rationalité, un refus de ce qui est trop dense, trop haut, trop massif, trop rectiligne, trop uniforme. Un souffle encore vivace de l'esprit frondeur du faubourg.

Les dents creuses sont plutôt à l'est, là où l'habitat est le plus ancien et le plus imbriqué. Plus tardivement urbanisé et encore riche de verdure, l'ouest du plateau conserve quelques zones pavillonnaires. En ville l'espace devient rare et cher. L'habitat collectif a pris le pas sur la maison individuelle ou l'immeuble de faible dimension. Partout, les zones pavillonnaires sont menacées.

Dents creuses et petites maisons tentent de résister sous le parapluie bien peu étanche des Périmètres d'Intérêt Patrimonial. Mais les règlements ne suffisent pas. Il y faut de la vigilance et de l'engagement. C'est pourquoi nous saluons le travail du Comité d'Intérêt Local (CIL) *La Croix-Rousse n'est pas à vendre*. Nous lui avons ouvert nos pages bien volontiers.

L'urbanisme d'aujourd'hui prépare le patrimoine de demain, celui dont nos enfants feront des mots et des photos. Pour leur préparer le terrain, dévorez ce bulletin à pleines... dents. Celles et ceux qui ont écrit connaissent bien la Croix-Rousse parce qu'ils y vivent et s'en occupent parfois depuis longtemps. Qu'ils en soient remerciés.

**Michel Locatelli**

# Une brève histoire de la Croix-Rousse

La colline de la Croix-Rousse comprend le Plateau, qui correspond au 4<sup>e</sup> arrondissement et les Pentes, terme qui désigne le 1<sup>er</sup> arrondissement. Jusqu'en 1852, le Plateau correspond au faubourg, puis à la ville de la Croix-Rousse, alors que les Pentes font partie de Lyon. Dans ce bulletin, seule la Croix-Rousse au sens strict est concernée, soit l'actuel 4<sup>e</sup> arrondissement.

## De l'époque gallo-romaine au XVI<sup>e</sup> siècle

### L'époque gallo-romaine

L'occupation de la colline de la Croix-Rousse est alors très réduite. Cependant, les Pentes ont un rôle politique de premier plan, avec le sanctuaire fédéral des Trois Gaules (12 av. J-C) et l'amphithéâtre des Trois Gaules (19 apr. J-C), où les représentants des 60 peuples gaulois se réunissent chaque 1<sup>er</sup> août. On peut accéder au Plateau par la voie du Léman, qui est l'une des quatre voies établies par Agrippa vers 19 av. J-C. Large d'environ 4 mètres, elle occupe un ravin sinueux sur les Pentes (actuelles rues Sergent-Blandan, Fernand-Rey, montée des Carmélites, rue des Chartreux). Au Moyen-Âge, une partie de la voie portera le nom de « Coste Saint-Vincent ». Il n'y a pas de construction importante sur le Plateau. À partir du III<sup>e</sup> siècle, le site des Pentes est abandonné et les monuments antiques servent de carrières.

### Le Franc-Lyonnais et ses privilèges

À partir de 1010, 14 paroisses ou parties de paroisses de la rive gauche de la Saône sont progressivement acquises par l'église de Lyon, pour créer un ensemble important à la périphérie de la ville. La Croix-Rousse en fait partie en 1398. Cet ensemble sera désigné pour la première fois sous le nom de Franc-Lyonnais seulement en 1514. Cette situation est importante pour le développement de



La voie du Léman au niveau des Pentes et du Plateau, Service archéologique de la Ville de Lyon

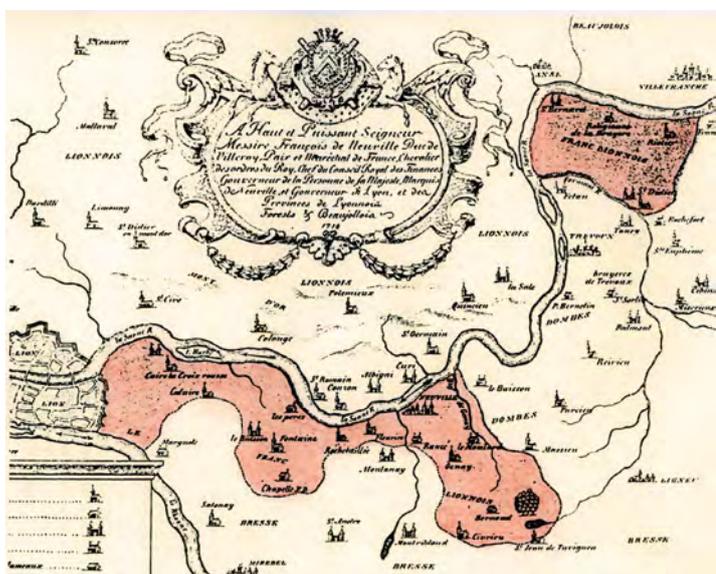
la Croix-Rousse car, en janvier 1376, l'église accorde aux habitants du Franc-Lyonnais une charte de franchise : ils sont exempts d'impôts (comme la taille, la gabelle), de la nécessité de loger les gens de guerre et des taxes sur les marchandises. Ces villages composent alors un territoire autonome situé en terre d'Empire.

Le traité de Vienne du 10 avril 1312 unit Lyon (Presqu'île et Pentes) à la France. Mais le Plateau reste en Empire, sous la garde du Comté, puis du Duché de Savoie. Donc, l'emplacement de l'actuel boulevard de la Croix-Rousse correspond à une frontière du Royaume de France. Aussi, vers 1350, un large fossé est creusé au sommet de la « montagne Saint-Sébastien<sup>(1)</sup> », à l'emplacement de l'actuel boulevard. Des passages gardés donnent accès à la ville. En 1476, les habitants du « Franc-Lyonnais » se mettent sous la protection du roi de France. Leurs privilèges et franchises sont confirmés à plusieurs reprises au cours de l'histoire, jusqu'en 1774, moyennant un « don gratuit » de 3000 livres tournois versé tous les 8 ans lors de la Saint-Martin, en novembre. Ces avantages fiscaux favorisent le commerce de la Croix-Rousse avec Lyon. Le Franc-Lyonnais sera supprimé seulement en 1790, par la Constituante.

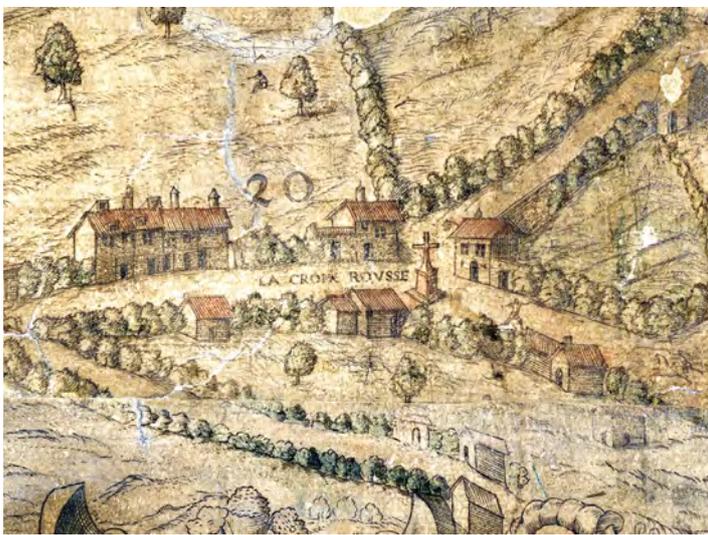
### La première croix rousse

En 1493, une croix en pierre ocre de Couzon-au-Mont-d'Or est érigée à l'embranchement des actuelles Grande-Rue, rues Coste, de Margnolles et de la montée de la Boucle, au niveau d'un petit hameau. C'est l'origine du terme « Croix-Rousse » pour désigner ce hameau. Cette croix est figurée sur le plan scénographique de 1550. Elle est détruite par les protestants en 1562. Ensuite

(1) Montagne ou colline Saint-Sébastien est l'ancien nom de la colline de la Croix-Rousse.



Carte du Franc-Lyonnais (deux territoires en rouge), Recueil des privilèges, Syndic Hubert de Saint Didier, 1716



La Croix-Rousse sur le plan scénographique de 1550 (2)

son devenir est plus incertain. Diverses croix de remplacement seront posées puis détruites, mais en d'autres endroits du Plateau. Une copie de cette première croix, aussi en pierre ocre, est placée en 1994, à l'endroit originel, lors de l'aménagement de la place Joannès-Ambre.

### Le rempart Saint-Sébastien

En 1512, Louis XII décide la construction de ce rempart, à l'emplacement de l'actuel boulevard de la Croix-Rousse. Les travaux commencent sous François 1<sup>er</sup>, en 1515 et s'étalent jusqu'en 1540. Ce rempart sépare les Pentes situées à Lyon et le Plateau en Franc-Lyonnais. On a donc une zone franche aux portes de Lyon. La Croix-Rousse indépendante a une administration, une justice et une police différentes de celles de Lyon. À partir de cette époque, seule la « Grande Coste Saint-Sébastien » donne un accès direct au Plateau. En effet, elle aboutit à la porte Saint-Sébastien, la vraie porte du rempart, avec un pont-levis permettant de franchir le fossé. Ainsi, la « Grande Coste », malgré une déclivité plus forte, détrône la « Coste Saint-Vincent ».

### Les voies d'accès

Du milieu du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1797, on parle de Cuire-La-Croix-Rousse, car ces deux villages sont liés. Depuis Lyon, trois voies donnent accès au Plateau et où elles se poursuivent avec diverses ramifications. La plupart des rues importantes actuelles trouvent donc la source de leur tracé au Moyen-Âge.

### L'habitat

Le plan scénographique de 1550 montre un habitat très dispersé sur le Plateau, avec seulement le petit hameau aux abords de la croix et une vingtaine d'habitations isolées. Jusque vers 1750, la Grande-Rue de la Croix-Rousse est la seule voie importante pour relier Lyon à la Dombes car il n'y a pas de route en bordure de Rhône, ni en bordure de Saône. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le Plateau est essentiellement agricole, avec des cultures de céréales et quelques jardiniers.

(2) Image numérique par Andrew Taylor ([www.renlyon.org](http://www.renlyon.org)) ; original : 2SAT3, Archives municipales de Lyon

## Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles

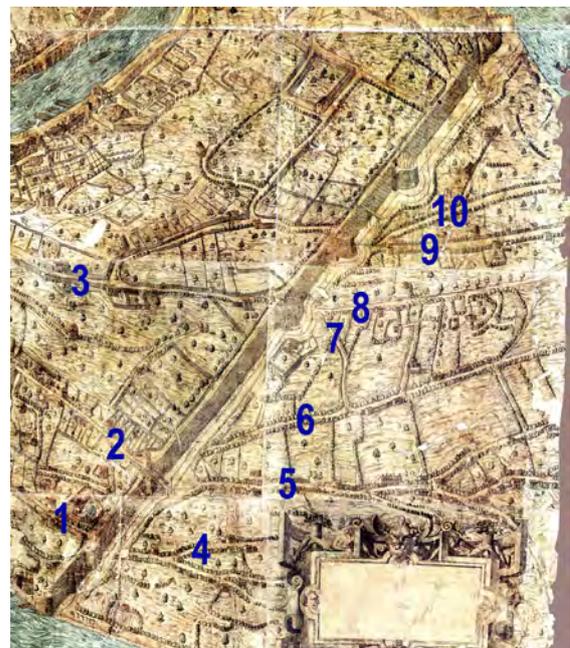
### De grands domaines

Dans la partie ouest du Plateau (voir page 30), des nobles et quelques marchands étrangers détiennent d'importants domaines. Les plus petites propriétés comportent 3 à 5 hectares, les plus grandes peuvent atteindre 24 hectares, comme celle du domaine dit de la Belle-Allemande, au niveau de la rue d'Ypres actuelle. En revanche, à l'est de la Grande-Rue se trouvent surtout des bourgeois, des marchands, des négociants, avec des propriétés plus petites (1 hectare en moyenne). La plupart de ces propriétaires habitent les quartiers du centre ville (Terreaux, St Jean, Bellecour). Sur le Plateau ce sont leurs résidences secondaires, des propriétés d'agrément.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, comme la population de Lyon augmente, sur le Plateau, les céréales sont remplacées par des cultures maraîchères dont la production est destinée aux lyonnais. Il y aura d'abord des vigneronniers jardiniers, puis des jardiniers qui cultivent des légumes, et parfois des arbres fruitiers. De plus, la Croix-Rousse est toujours un paradis fiscal aux portes de Lyon, favorisant l'installation des marchands de vins, cabaretiers, artisans et ouvriers.

### Les communautés religieuses

Une première communauté religieuse s'installe sur le Plateau au XVII<sup>e</sup> siècle. Jusqu'alors, la Croix-Rousse n'est pas une paroisse. Elle dépend d'églises éloignées, situées au bas du coteau et dans l'enceinte de Lyon. En 1624, les Échevins de Lyon accordent aux Augustins Réformés la permission de s'installer sur le Plateau. Une condition est posée : ils ne doivent pas faire de quêtes à Lyon, pour ne pas concurrencer celles de l'Aumône



Le Plateau sur le plan scénographique de 1550 (2)

À gauche du rempart : les Pentes et à droite : le Plateau  
Correspondance avec les rues actuelles : 1. Montée Saint-Sébastien - 2. Montée de la Grande Côte - 3. Montée des Carmélites - 4. Rue de Belfort - 5. Grande Rue de la Croix-Rousse - 6. Rue de Cuire - 7. Rue Denfert-Rochereau - 8. Rue Henri Gorjus - 9. Rue Philippe de Lassalle - 10. Rue Chazière

Générale de la ville. En 1625, les Augustins Réformés s'installent dans une maison au 54 de la Grande-Rue. Puis, le 19 mai 1625, ils achètent un terrain d'environ 2 hectares situé à l'ouest de la Grande-Rue. Ils obtiennent l'autorisation de quêter à Lyon, ce qui leur permet de construire le cloître et la chapelle Saint-Denis, dont la première pierre est posée le 8 avril 1629. Cette chapelle n'est pas une église paroissiale, mais la population peut assister aux offices. De plus, en cas de nécessité, les religieux sont tenus d'administrer les sacrements. Le chemin Saint-Augustin est tracé au sud de leur propriété (future rue Hénon en 1895). Les Pères Augustins restent ici jusqu'à la Révolution. L'église est alors transformée en Temple Décadaire. Avec la loi du 19 juin 1791, la Croix-Rousse devient la paroisse Saint-Augustin, puis Saint-Denis avec, pour siège, l'église des Augustins. L'église est remaniée et agrandie à partir de 1832. En 1847 le chœur actuel est construit sur les dessins de l'architecte Joseph Forest, et deux ailes sont élevées de chaque côté de l'ancienne église conventuelle, qui devient la nef centrale. Ainsi, la nef de l'église actuelle (voir page 39) correspond à la superficie de la chapelle des Augustins.

D'autres religieux s'installent dans la partie ouest du Plateau (voir page 30) : les Missionnaires de Saint-Joseph (1686), les séminaires de Saint-Pothin et de Saint-Charles (entre 1738 et 1747), des « Petites écoles » tenues par des religieuses (pour les filles et garçons pauvres de la paroisse) et un pensionnat des Jésuites, pour les enfants riches.

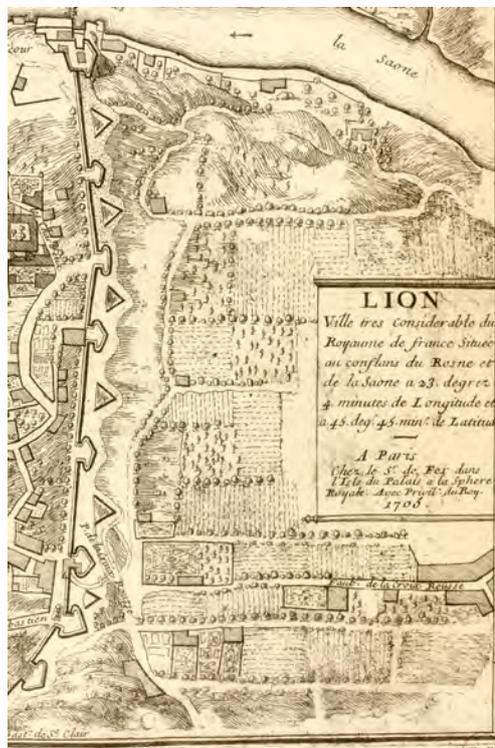
### Circulation et urbanisation

En 1772, le bastion de Saint-Clair, qui empêchait la circulation sur la rive du Rhône, est démoli et la route de Bourg est aménagée le long du Rhône. Ainsi la Grande-Rue perd son monopole de voie de circulation vers le nord. Cependant son urbanisation se poursuit. En 1786, le plateau compte 318 maisons, dont plus de 100 « maisons de campagne » appartenant à des Lyonnais.

En 1772, un arrêt du Conseil d'État du Roi fait de la Croix Rousse un faubourg de Lyon. Ainsi, les habitants doivent payer les droits d'octroi pour le vin et les droits d'aide. Le 18 mai 1773, cet arrêt est confirmé : « les vins vendus en gros ou détail à pot ou à assiette soit du cru soit d'achat demeurant assujettis aux droits d'octroi conformément à l'arrêt du conseil du 4 mai 1680 ». Mais, en 1776, le conseil revient sur cet arrêt et décide que la Croix Rousse est bien un bourg séparé de Lyon et donc non assujetti aux droits d'octroi. Cette décision est confirmée en 1789. Le 31 juillet 1787, se crée une assemblée municipale de la paroisse de Cuire-la-Croix-Rousse.

### La perte des privilèges

Le 26 février 1790, le Franc-Lyonnais disparaît et, malgré les protestations des habitants, les privilèges sont perdus. Cependant ils paient moins de droits d'octroi que Lyon sur les denrées qui entrent dans la commune. En novembre 1790, Cuire-la-Croix-Rousse est reconnue comme commune indépendante. Mais un écart se creuse



Extrait du plan de Nicolas de Fer, 1706,

tome 2 de l'Encyclopédie géographique *L'Atlas curieux*

L'aspect agricole se voit nettement, les maisons sont indiquées par un simple grisé. À gauche, le rempart qui comporte une alternance de bastions et de demi-lunes triangulaires.

entre Cuire qui reste une campagne et la Croix-Rousse, beaucoup plus peuplée, et fortement urbanisée. Les habitants de Cuire souhaitent s'unir à ceux de Caluire qui leur ressemblent plus. En 1793, la Croix-Rousse prend le parti de Lyon contre la Convention, alors que Cuire accueille les assiégeants de la Convention. Après le Siègne de Lyon (du 8 août au 9 octobre 1793), la Croix-Rousse est nommée « Commune Chalier » et ne reprend son nom qu'en mai 1795. Enfin, le 16 mars 1797, le Conseil des Cinq Cents décrète que Cuire sera réuni à Caluire.

## Première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

### Une fièvre de constructions

Le 22 octobre 1802, la Croix-Rousse devient une commune. À partir de 1816, l'utilisation du « métier Jacquard<sup>(3)</sup> » se développe. Ces nouveaux métiers atteignent 3,9 mètres de haut (au lieu d'environ 2 mètres pour les précédents). Il faut donc de nouveaux immeubles pour les installer. Les anciens quartiers de tisseurs sont saturés aussi, à partir de 1810, les ateliers s'établissent pour la plupart sur la colline où de l'espace était disponible et réputé avoir un air sain, et sans risque d'inondation.

De 1810 à 1845, la moitié des Pentes et la partie à l'est de la Grande Rue de la Croix-Rousse se couvrent d'immeubles-ateliers (voir page 17). De nombreux lotisse-

(3) Joseph-Marie Jacquard, vers 1801-1805, a eu l'idée de combiner des techniques mises au point auparavant par Vaucanson, Basile Bouchon et Jean Philippe Falcon. Ce nouveau métier à tisser sera réellement utilisable seulement à partir d'un perfectionnement apporté, vers 1815, par Jean Antoine Breton.

ments sont créés dans les « clos » appartenant à des particuliers. Ces propriétaires-lotisseurs ouvrent des rues pour obtenir le maximum de parcelles constructibles. Ils prennent en charge les frais d'aménagement des rues et ont le droit de les nommer. Ainsi les créations de rues se font par clos : le clos Dumenge en 1812 (voir page 16), Rey-Bonafous (1821), Dumont (1822), Perrin (1825 à 1842), Pailleron (1835), de la Boucle (1835), Chaumais (1835 à 1839), Dard et Pâris (1839), Bouniols (1841). La population de la Croix-Rousse passe de 5 995 habitants en 1795 à 12 995 en 1820 puis 28 610 en 1852. Le 29 août 1821, la commune acquiert le statut de ville.

Au contraire, l'ouest du Plateau demeure assez rural, avec toujours des cultures maraîchères. Les propriétés importantes confisquées en 1793, comme la Belle Allemande de Cléberger, le Clos Savaron, le Domaine du Val, sont récupérées par les familles des anciens propriétaires qui en font des résidences secondaires.

La municipalité de la Croix-Rousse a peu de ressources, aussi les rues du Plateau sont en bien mauvais état : pas de pavage, ni d'égouts. Le Plateau est un lieu assez sec, dépourvu de sources, les premiers habitants ont donc creusé des puits et des boutasses, ce qui au départ était suffisant pour leurs besoins. Mais, avec la nouvelle population, ces points d'eau deviennent insuffisants (voir page 19).

La scolarisation, convenable pour l'époque, permet de donner aux tisseurs un bon niveau d'instruction.

### La Fabrique lyonnaise et les révoltes

La corporation de la soierie ou « Fabrique lyonnaise » comporte des marchands-fabricants ou négociants, qui ne fabriquent pas mais donnent le travail aux chefs d'ateliers. Ces chefs d'ateliers (dits canuts) sont propriétaires de leurs métiers à tisser et font travailler leur famille, des compagnons et des apprentis. Ils dépendent du « tarif » que leur octroient les négociants.

La question du tarif est à l'origine de la révolte en novembre 1831. Les chefs d'ateliers de la Croix-Rousse descendent jusqu'au centre de Lyon. Ils parviennent à prendre le contrôle de la ville et un comité insurrectionnel est constitué pour organiser la révolte. Mais Louis-Philippe envoie 20 000 soldats qui prennent possession de Lyon le 3 décembre. Cela a été la première révolte sociale d'Europe. Ils se soulèveront à nouveau en 1834, puis en 1848 pour protester contre la baisse des salaires. La grève de 1834 sera réprimée dans le sang, on parlera de « Sanglante semaine ». En 1848, la répression est immédiate et brutale. Suite à ces révoltes, en 1834, le pouvoir décide de renforcer l'ancien rempart. C'est l'époque où ces remparts sont les plus impressionnants (voir page 23).

## De la 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle au XXI<sup>e</sup> siècle

### Le rattachement à Lyon

Depuis environ 1800, l'idée d'un rattachement de la Croix-Rousse à Lyon fait du chemin. Le 24 mars 1852,



Extrait du plan de Gadola, 1865, BnF  
On voit nettement le contraste entre les parties ouest (en haut) et est (en bas) du Plateau.

un décret impérial précise que « Les communes de la Guillotière, la Croix-Rousse et Vaise sont réunies à la commune de Lyon ». La Croix-Rousse devient le 4<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. Le préfet assume aussi les fonctions de maire de Lyon. Les maires d'arrondissement gardent seulement des responsabilités secondaires : éclairage public, nettoyage des rues, entretien des voies secondaires et des bâtiments publics par exemple.

Sur le Plateau, où il faut rattraper le retard, la plupart des rues sont alors pavées avec les galets ronds du Rhône appelés « têtes de chat » qui coûtaient bien moins cher que les pavés taillés. Les conditions sanitaires du Plateau s'améliorent donc.

### L'hôpital de la Croix-Rousse

Un autre grand progrès est la construction de cet hôpital. Pour toute hospitalisation, les Croix-Roussiens doivent aller à l'Hôtel-Dieu. Avec l'augmentation de la population, ce dernier ne peut plus faire face à toutes les demandes. Aussi, dès 1853, le préfet Vaïsse voit la nécessité d'un nouvel hôpital. Il est décidé de l'implanter sur le Plateau vu la densité de sa population et de la pureté de son air. Il est construit sur une partie de l'ancien terrain des Augustins Réformés. La conception de l'hôpital est confiée à Hugues François Dubuisson de Christo, architecte en chef des Hospices Civils de Lyon. Les travaux débutent en 1856 et il est inauguré le 7 décembre 1861 par le préfet Vaïsse. Il porte alors le nom d'hôpital Saint-Joseph, mais il est rapidement rebaptisé Hôpital de la Croix-Rousse. Depuis, il n'a cessé de s'agrandir, de se moderniser. C'est aujourd'hui le pôle nord des Hospices Civils de Lyon.

## De nouvelles voies d'accès au Plateau

Plusieurs voies sont créées pour améliorer l'accès au Plateau. Alors que les anciennes montées se lancent droit à l'assaut de la pente, pratiquement en ligne droite, de nouvelles voies sont tracées en lacets, donc avec l'avantage de pentes plus faibles. Ainsi, la montée des Esses est réalisée de 1837 à 1844. En 1848, puis de 1851-1852, le cours des Chartreux (actuel Général Giraud) est ouvert. Il est relié à la rue du Jardin des Plantes, percée en 1856, puis au boulevard de la Croix-Rousse en 1867.

Le 3 juin 1862, le funiculaire ou « ficelle » de la rue Terme est ouvert au public. Il permet d'accéder au Plateau en quelques minutes. On inaugure, le 30 juillet 1863, la voie ferrée Croix-Rousse Sathonay (voir page 24), puis, le 13 avril 1891, la « ficelle Croix-Paquet ». À partir de 1897, à la gare supérieure, les passagers bénéficient d'une correspondance avec un tramway vers Caluire (ligne 33).

Mais le 4<sup>e</sup> arrondissement de Lyon reste encore séparé du 1<sup>er</sup> arrondissement par l'ancien rempart. Le 20 février 1865, Napoléon III, décide que « Les fortifications n'ont plus aucune raison d'être ; elles sont inutiles contre l'ennemi et nous ne sommes plus au temps où l'on se croyait obligé d'élever de redoutables défenses contre l'émeute [...] Je désire donc remplacer le mur d'octroi, œuvre de défiance d'une autre époque, par un vaste boulevard planté, témoignage durable de ma confiance dans le bon sens et dans le patriotisme de la population lyonnaise. » Le rempart est démoli en 1866 et, à son emplacement, le boulevard de la Croix-Rousse est réalisé en 1867 (voir page 23). La trace des anciennes demi-lunes est toujours bien visible dans la disposition actuelle des rues.

## La mairie

Jusqu'en 1869, la mairie de la Croix-Rousse est un petit bâtiment d'angle entre la rue de Cuire et la place des Tapis. Immédiatement après la création du boulevard, entre 1867 et 1869, la nouvelle et majestueuse mairie du 4<sup>e</sup> est édifiée au 133 boulevard de la Croix-Rousse, selon les plans de Tony Desjardins.

## Le déclin de la soierie

Au début du XX<sup>e</sup> siècle l'activité se mécanise, le tissage se déplace dans les campagnes voisines, où l'on peut



À gauche, la gare supérieure de la ficelle de la rue Terme et à droite la gare du train, collection personnelle

accueillir les métiers à tisser mécaniques et où la main-d'œuvre est moins chère et... plus docile. À partir de 1930, les textiles artificiels et synthétiques remplacent la soie. La Croix Rouse conserve seulement la production d'étoffes complexes. Progressivement, la plupart des ateliers sont convertis en logements pour les classes populaires. Il ne reste aujourd'hui que quelques métiers à bras pour répondre aux besoins de commandes prestigieuses.

## Les dernières réalisations

Le secteur ouest du Plateau est aménagé, les anciennes grandes propriétés disparaissent peu à peu pour être remplacées par des immeubles pouvant atteindre 15 étages (voir page 30). À l'emplacement de la voie ferrée, le boulevard des Canuts est réalisé en 1957, puis agrandi en 1978 (voir page 29).

En 1962, peu après son centenaire, la ficelle de la rue Terme disparaît, elle est remplacée par un tunnel routier. En 1972, le funiculaire Croix-Paquet cesse lui aussi son activité. En 1974 il cède la place au métro C, à crémaillère, lequel est prolongé en 1978, puis en 1984. Diverses améliorations ont été réalisées, mais, depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, on peut regretter l'urbanisation « galo-pante » de nombreuses rues.

Éliane Vernet (SEL)



La trace des demi-lunes du rempart sur le plan actuel



La mairie du 4<sup>e</sup> arrondissement et le marché de la Croix-Rousse, au début du XX<sup>e</sup> siècle, collection personnelle

# Qu'est-ce qu'une dent creuse ?

## Un vide dans l'urbanisation

La dent creuse est un « espace résiduel à l'emplacement d'un édifice démoli dans un tissu constitué, dans l'attente d'une reconstruction », ou « un terrain dans l'attente d'une construction encadré par des bâtiments déjà construits »<sup>(1)</sup>. La dent creuse peut apparaître quand une activité a disparu du site qu'elle occupait (friche urbaine, bâtiments abandonnés), ou bien résulter d'un « oubli » de l'urbanisation, se manifestant « pour une raison ou une autre, souvent liée à l'acquisition foncière ou à la spéculation »<sup>(2)</sup>. « Dans les deux cas, les vides représentent des réserves foncières pour l'urbanisation ». Ces espaces « sont donc très convoités, et ne restent généralement pas vides très longtemps ». On distingue les parcelles vierges, les édifices situés en retrait de l'alignement, les constructions à trois façades et les bâtiments de hauteur restreinte.

## Une abondance à la Croix-Rousse

L'urbanisation de la Croix-Rousse oscille entre un bâti de faubourg, lâche et de faible hauteur, et un bâti de centre-ville, poussé aux limites des gabarits définis aux règlements d'urbanisme. La juxtaposition de ces morphologies constructives est indissociablement liée à son contexte historique. En effet, jusqu'à la Révolution, l'évolution du bâti est lente et concentrée sur la Grande-Rue. Les grands changements interviennent seulement au XIX<sup>e</sup> siècle, sur le secteur oriental, avec une urbanisation massive et spontanée de lotissements dont les activités liées au tissage étaient le moteur. À la suite, la réunion du

faubourg à la ville de Lyon en 1852 et la mise en place des ateliers nationaux, provoquent l'accélération des travaux d'équipement et l'ouverture concertée de nouvelles voies. Cependant, dès les années 1860, le secteur connaît un désintérêt et rentre dans une phase de dévitalisation.

Progressivement, les caractéristiques du paysage urbain tel que nous le connaissons aujourd'hui, se sont fixées. Elles sont significatives de cette histoire et sont rentrées dans le patrimoine de ses habitants. La valeur de ce patrimoine est mémoriel, historique, social et d'usage.

On note principalement le paysage de faubourg sur la Grande-Rue, le quartier « canut » constitué de constructions denses et dépouillées et l'urbanisation haussmannienne sur le boulevard de la Croix-Rousse. Cependant, malgré des traits communs, ce paysage offre des variations, des formes d'accident urbain. Parmi elles, on trouve la dent creuse. Il s'agit essentiellement de dents creuses situées au-dessus d'ateliers ou de maisons de un à deux niveaux. Ces bâtiments se révèlent parfois de qualité architecturale remarquable.

L'intégrité de ces dents creuses est, aujourd'hui, remise en question par une flambée de l'immobilier. Ce mouvement en cours, amène inéluctablement les convoitises des promoteurs. Cette spécificité n'est que trop peu abordée et protégée par la réglementation actuelle. Le secteur du plateau de la Croix-Rousse ne constitue pas un site patrimonial remarquable (AVAP), à l'instar des Pentes. Les périmètres d'intérêt patrimonial, étendus récemment dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU-H), n'interdisent pas les destructions et les



Une vaste dent creuse au 69 rue Hénon

(1) Gauthiez, Bernard, *Espace urbain, vocabulaire et morphologie. Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France*, p.249

(2) Antoni, Jean-Philippe, *Lexique de la ville*, édition ellipses, p.171



« Accident » urbain 22 à 24 rue Dumont-d'Urville ,

## Les différents types de protections patrimoniales

### Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)

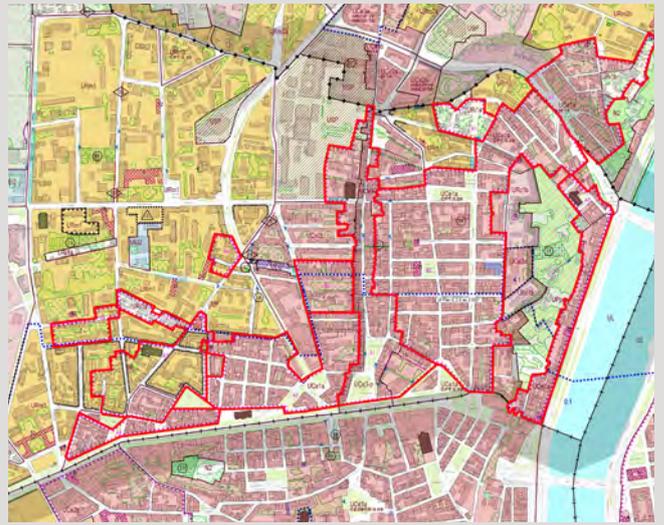
Le classement au titre des sites patrimoniaux remarquables, institué en 2016 (loi LCAP), a pour objectif de protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager de nos territoires. Les SPR sont des servitudes d'utilité publique. Ils se substituent aux anciens dispositifs de protection : secteurs sauvegardés, zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) et aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP). Les sites protégés par ces anciens dispositifs ont été automatiquement reclassés en SPR. En 1964, le Vieux Lyon devient l'un des premiers secteurs sauvegardés. Les pentes de la Croix-Rousse, essentiellement caractérisées par l'occupation religieuse et puis de la Fabrique, sont protégées par une ZPPAUP depuis 1994 et par une AVAP depuis 2020.

### Abords des monuments historiques

Les abords des monuments historiques, délimités par un rayon de 500 mètres, sont protégés par des servitude d'utilité publique. Les travaux projetés sont soumis à consultation de l'architecte des Bâtiments de France qui émet un avis simple ou conforme selon des critères de covisibilité. La Croix-Rousse comporte 4 inscriptions sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques : le jardin de Rosa Mir, l'église Saint-Denis de la Croix-Rousse, l'ancienne propriété Gillet et l'immeuble de l'atelier Mattelon. Les abords des monuments historiques recouvrent une grande partie du 4<sup>e</sup> arrondissement.

### Éléments bâtis et périmètres d'intérêt patrimoniaux

Les éléments bâtis (EBP) et périmètres d'intérêt patrimoniaux (PIP) sont définis dans le plan local d'urbanisme. L'identifica-



### Les PIP du centre et de l'est du 4<sup>e</sup> arrondissement

Les lignes rouges délimitent ces périmètres.

tion des EBP a pour objectif d'assurer la préservation de leurs caractéristiques, par leur mise en valeur, leur restauration ou leur transformation. Les PIP visent à garantir la préservation de caractéristiques urbaines d'un secteur. Les projets de démolition et les nouvelles constructions doivent prendre en compte la morphologie du quartier, en harmonie avec le bâti existant. Le PLU-H entré en vigueur en 2019 a identifié 52 EBP sur l'arrondissement, où le précédent PLU en comptait 13. Le nombre de PIP sur l'arrondissement passe de 2 à 13. Ces PIP sont, entre autres, le boulevard de la Croix-Rousse, le cours d'Herbouville, la rue Eugène-Pons, le Clos Perrod (quartier situé derrière la mairie), le quartier Canut (est de la Croix-Rousse), la Grand-Rue avec la petite et la grande place de la Croix-Rousse, la rue Jérôme Dulaar.

constructions nouvelles. En effet, celles-ci peuvent être envisagées dès lors qu'elles répondent aux objectifs de préservation et de valorisation historique et culturel du secteur concerné. À titre d'exemple, le périmètre du « quartier Canut » localisé à l'est de la Grande-Rue, insiste sur la forte densité du bâti, l'homogénéité du tissu

qui repose sur l'implantation régulière des bâtiments et la concordance des étagements. Ainsi les dents creuses ne sont pas réellement protégées...

**Sammy Stofferis**, architecte du patrimoine  
et membre de SEL



Dent creuse formée par un bâtiment à 3 façades, 30 rue du Chariot d'Or, conservée lors de la construction de l'édifice adjacent



Dent creuse correspondant à un édifice en retrait, 14 rue Calas

# La Grande-Rue de la Croix-Rousse

Contrairement à une idée très répandue le tracé de la Grande-Rue ne remonte pas à l'époque romaine mais à l'époque médiévale. Avant de porter ce nom elle s'est appelée de bien des manières. En 1356 elle n'est encore considérée que comme un chemin rural appelé *Grand chemin tendant de Lyon à Sathonay, Fontaine, Rochetaillee, Vimy (Neuville)*. Sur le plan de Delamonce de 1750 elle s'appelle Chemin de Savoie. On trouve aussi parfois route de Savoie, route de Bresse, Grand-Rue du faubourg.

## Les limites

Au sud, la rue prend la suite de la petite place de la Croix-Rousse et la numérotation des allées se fait dans le sens croissant en direction de Caluire vers le nord. La plaque portant le numéro 1 se trouve à hauteur du passage Dumont. Le rôle de colonne vertébrale de la Grande-Rue est souligné par le fait que les rues adjacentes sont toutes numérotées de manière croissante soit vers l'est, soit vers l'ouest en partant de cet axe médian. À noter que jusque vers les années 1960 l'actuelle rue Rosset n'était qu'une impasse ne débouchant pas sur la Grande-Rue, ce qui est encore le cas pour l'impasse Marie-Henriette. Des contreforts inesthétiques en béton ont dû être construits de chaque côté de cette ouverture.

Au nord, la rue débute à hauteur du rond-point de l'hôpital. Jusque dans les années 1970 il y avait une limite nette entre Lyon et Caluire qui était marquée par la rue du Nord de la Croix-Rousse. Sur le plan Forest de 1840 elle portait le nom pittoresque de « ruelle Caquerelle ». Hélas elle a totalement disparu dans le tène-



Le nord de la Grande-Rue au début du XX<sup>e</sup> siècle

La vue est prise juste en amont du carrefour de l'hôpital.

Au bout de la Grande-Rue on aperçoit la rue Coste (Caluire)

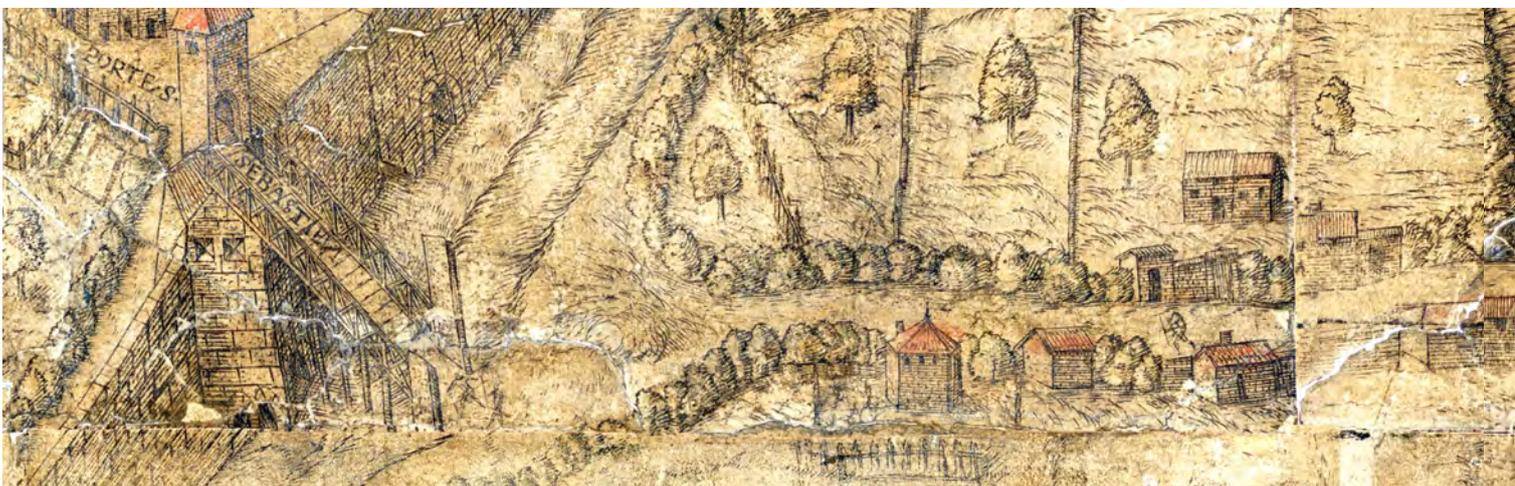
Collection particulière

ment de l'hôpital, ce qui fait que la limite administrative entre les deux communes n'est plus matérialisée au sol.

## Les enseignements du plan scénographique de 1550

Aujourd'hui, sur le rond-point de l'Hôpital se trouve une croix en pierre rousse des Monts d'or, dont l'origine s'observe sur le plan scénographique (voir page 3)

Sur ce plan, on reconnaît très bien les tracés futurs de la Grande-Rue vers le sud, la rue Coste en direction du nord et la Montée de la Boucle en direction du nord-est, celle-ci donnant rapidement naissance à la rue de Margnolles.



La Grande-Rue sur le plan scénographique de Lyon (vers 1550)

## Une première phase de construction au XVI<sup>e</sup> siècle

Il n'est pas facile de dater l'habitat privé tant la ville n'a cessé de se rebâtir sur elle-même, ce qui fait que des constructions d'époques très différentes se retrouvent très proches, voir mitoyennes. De façon un peu simpliste on peut dire que la Grande-Rue s'est urbanisée depuis le nord en direction du Boulevard de la Croix-Rousse.

Les plus anciens bâtiments qui nous sont parvenus sont datés du XVI<sup>e</sup> siècle comme nous le montre le plan scénographique. Ils sont de faible hauteur et généralement construits en pisé avec une ossature bois comme armature. Celle-ci est encore visible lorsqu'il n'y a pas d'enduit et que les poutres ont été régulièrement entretenues. On peut distinguer la maison à forte empreinte rurale constituée à l'origine d'un rez-de-chaussée et d'un niveau de chambre et la maison semi-urbaine avec deux étages. Tout le long de la rue, du côté est comme du côté ouest, on reconnaît facilement ces petites maisons qui formaient comme un rempart en avant de terres agricoles où poussaient du seigle, du froment, parfois de la vigne.

Les parcelles de terre étaient disposées en lanières perpendiculaires à la rue. Josette Barre<sup>(1)</sup> parle de 7 maisons repérables en 1550. Un îlot homogène datant de cette époque s'observe entre le n° 60 qui fait l'angle avec la rue Pailleron et le numéro 52. Une maison datant de cette époque, le 48, s'est trouvée isolée à la suite d'une construction plus récente (voir plus loin). Ces maisons cachent aujourd'hui leurs façades sur rue derrière des habillages modernes et peu de commerces ont conservé leur devanture de bois. Il faut pousser la porte des allées pour découvrir les conditions de vie modeste des habitants d'alors. La Grande-Rue sent encore la campagne.

1. Josette Barre, maître de conférences honoraire de l'Université Lyon 3 Jean Moulin est l'auteur d'une thèse intitulée « La colline de la Croix-Rousse, histoire et géographie urbaines » soutenue en 1988.



De nombreuses maisons basses côté est (à droite) de la rue datent du XVII<sup>e</sup> siècle.

## La deuxième phase de construction du XVII<sup>e</sup> siècle

Avec le XVII<sup>e</sup> siècle, plus précisément le troisième quart de ce siècle, commence ce qu'on peut appeler une deuxième phase d'urbanisation de la Grande-Rue. En 1650 Josette Barre dénombre 22 maisons. Il faut dire que la situation économique locale est plutôt favorable. Nous sommes ici dans le Franc-Lyonnais, un petit paradis fiscal où les habitants ne paient ni impôt, ni droit d'octroi. On peut voir un lot continu de ces maisons depuis le numéro 48 jusqu'au numéro 34. Les constructions sont toujours basses. Les lambrequins des fenêtres sont souvent réduits à une simple planche de bois à peine ouvragée.

Jusqu'à vers 1750 la Grande-Rue de la Croix-Rousse est encore le seul axe important permettant de relier Lyon à la Dombes, la Bresse, la Franche-Comté et les terri-

De cette thèse ont été extraites plusieurs versions pour le grand public. C'est une spécialiste incontournable de la Croix-Rousse.



Image numérique par Andrew Taylor ([www.renlyon.org](http://www.renlyon.org)) ; original : 2SAT3, Archives municipales de Lyon

toires du nord d'une manière générale. Les activités sont fortement liées au passage : charrons, bourreliers, maréchaux-ferrants s'occupent des attelages de chevaux. Les hôtelleries hébergent les voyageurs qui, trouvant la porte Saint-Sébastien<sup>(2)</sup> fermée, sont contraints de passer la nuit sur le plateau. Les cabaretiers qui vendent aussi du vin à emporter commencent à vendre du « charbon de terre », c'est-à-dire de la houille en provenance des mines de Rive-de-Gier. Les choses changent avec l'arrêté du Conseil d'Etat daté du 24 avril 1769. Il prévoit de construire le long du Rhône une route pour se rendre à Genève. Les travaux pour se protéger du fleuve mettront beaucoup de temps à se réaliser mais la Grande-Rue perd son monopole comme voie de circulation vers la Dombes et la Bresse. De plus, il est prévu de démolir la voute d'Halincourt en bordure de Saône et de prolonger le quai en amont. Quoi qu'il en soit l'urbanisation se poursuit et au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle on compte déjà 97 maisons dont certaines, il faut bien le dire, ont été édifiées en fond de jardin, à l'arrière de l'alignement sur rue.

### L'arrivée des ouvriers en soie sur le plateau

À partir des années 1818, un bouleversement économique s'opère. Le métier Jacquard se répand peu à peu et les tisseurs quittent les lieux traditionnels de tissage comme le quartier Saint-Georges pour venir s'installer là où il y a encore de l'espace et de la lumière, c'est-à-dire les pentes et le plateau de la Croix-Rousse.

Les anciens clos disparaissent faisant place à des rues bordées d'immeubles-ateliers. On peut en voir dans le bas de la Grande-rue (n°77 à 91) et également dans la partie haute depuis la rue du Chariot d'or jusqu'à la



Ensemble immobilier du XIX<sup>e</sup> siècle  
(50-50b Grande-Rue de la Croix-Rousse)

petite place de la Croix-Rousse. Ce sont les immeubles canuts traditionnels, où l'ornementation se réduit parfois à un simple bandeau séparant les étages. Une particularité est à noter à propos de l'immeuble situé au 75 de la Grande-Rue, à l'angle de la rue Hénon. Sur sa façade est se voit une série d'arcades dont on pourrait penser qu'elles appartenaient au cloître du couvent des Augustins Déchaussés. Il n'en est rien puisque ce cloître se trouve sur le flanc ouest de l'église. Il s'agit d'un niveau d'entresol où le commerçant du rez-de-chaussée avait son logement et pouvait stocker sa marchandise.

Alors qu'en 1750 il n'y avait encore aucun tisseur dans la Grande-Rue, le bistanclaque fait maintenant entendre sa musique en de nombreux endroits. À hauteur du n° 37 une statue de Madone sur un globe étend ses bras en direction des passants. Au n° 5 s'était installée la Société des Francs Coopérateurs, une association mutualiste de consommation qui comptait 150 membres en 1867.



Immeuble du 75 Grande-Rue

Parmi les immeubles-ateliers de facture ordinaire se trouvent quelques constructions remarquables. Un bel ensemble immobilier du XIX<sup>e</sup> siècle se trouve aux numéros 50 et 50 bis. On sait qu'au XVII<sup>e</sup> siècle il y avait sur cet emplacement cinq petites maisons. Elles ont été détruites en 1859 suite à l'acquisition par l'entrepreneur Jean Leclair qui avait l'intention d'élever là un immeuble en retrait par rapport à l'alignement général de la rue. C'est la raison pour laquelle cet immeuble double forme un décrochement par rapport aux deux maisons du XVI<sup>e</sup> siècle qui l'encadrent (n°52 et 48). On peut voir dans cet immeuble bour-

2. Seule vraie porte du rempart à l'emplacement de l'actuel Boulevard de la Croix-Rousse



L'extrémité sud de la Grande-Rue au début du XIX<sup>e</sup> siècle  
collection particulière

geois de belles fenêtres lyonnaises avec garde-corps en fer forgé dessinant des courbes harmonieuses, des lambrequins en fonte très ajourés, des jalousies traditionnelles à lamelles de bois. Des entablements surmontent les fenêtres. Un autre immeuble remarquable de style bourgeois fait l'angle avec la rue d'Ivry mais son entrée se trouve dans cette rue au n°1.

Petit à petit l'équipement du plateau s'améliore. Vingt-huit réverbères à gaz sont installés et c'est la Grande-Rue qui est équipée en premier. Le gazomètre, qui fonctionne à la houille, est installé quelque part vers la rue Richan. Dès 1841 un règlement d'urbanisme interdit totalement l'utilisation du pisé dans la construction. En théorie on doit donc n'utiliser que la pierre mais on peut encore çà et là trouver du pisé dans les murs de refend intérieur, dans les cages d'escalier. Vers 1850 la Grande-Rue est pavée. Vers la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en 1897 précisément, elle sera équipée d'une ligne de tramways électrique qui, depuis la gare haute de la



Une maison basse du XVI<sup>e</sup> siècle, encadrée par un immeuble du XIX<sup>e</sup> siècle au nord (à gauche) et une maison du XVII<sup>e</sup> siècle au sud (à droite)

ficelle Croix-Paquet rejoindra le terminus de Caluire-les-Marronniers. C'est cette même ligne portant le n° 33 que Jean Moulin et ses deux compagnons emprunteront le 21 juin 1943 pour se rendre au rendez-vous funeste de Caluire.

### Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle des constructions continuent de s'implanter sur le plateau. Un bel ensemble datant de cette époque peut s'observer tout au bas de la Grande-Rue. Il s'agit des numéros 95, 97, 99 et 101. Les façades sont richement décorées avec des motifs dont il est difficile de préciser s'il s'agit de pierre massive ou de pierre reconstituée. Les façades des n° 95, 97 et 99 présentent quelques décorations typiques où l'art nouveau se reconnaît aux nombreuses courbes et contrecourbes. Ceci est particulièrement net au niveau des impostes et des lambrequins. D'une manière générale l'art nouveau a eu du mal à s'imposer à Lyon et sa présence même modeste à la Croix-Rousse n'en est que plus remarquable.

### À la recherche des vestiges du passé

Il ne reste pas grand-chose qui témoigne de cette vie artisanale et commerciale active. Il y a tout d'abord les entrées cochères qui permettaient le passage des voitures à cheval comme aux numéros 31, 33 et 81. Certaines sont aujourd'hui fermées par des portes en bois, d'autres sont munies d'une grille en fer. Il reste encore de nombreux chasses-roues soit en pierre taillée en tronc de cône, soit en métal. Ils étaient destinés à protéger les murs latéraux du frottement des essieux.

Parfois ces ouvertures donnaient accès à des cours pavées avec des galets en tête



La Grande-Rue au début du XIX<sup>e</sup> siècle

À noter le tramway au milieu de la chaussée, les nombreuses devantures en bois caractéristiques du XIX<sup>e</sup> siècle et la présence d'une échoppe de tonnelier sur la droite de la carte postale.- collection particulière

**de chat.** Il s'agit de galets roulés par les eaux de fonte des glaciers qui sont d'une extrême dureté. Les cours ainsi pavées étaient propices au dur travail des artisans. On peut citer la cour au n° 81 où un marchand de vin s'était installé en 1860.

Un dispositif très répandu dans les allées est celui des **anneaux de cave**. Il s'agit de boucles en fer d'un diamètre d'environ 10 centimètres et scellées devant la porte d'entrée à clairevoüe de la cave, à faible distance du sol. Le vin arrivait à Lyon en général par voie d'eau sur la Saône et était déchargé au port de Serin. Les barriques étaient acheminées vers le plateau sur des charrettes attelées. Une fois déchargées il fallait les descendre jusqu'à la cave en prenant garde qu'elles ne s'éventrent sur les marches de pierre. Pour cela on disposait sur l'escalier deux poutres de bois parallèles et maintenues ensemble. La corde était amarrée à l'anneau, passait sous le tonneau et était repliée au-dessus du tonneau. Il restait à maintenir solidement l'extrémité libre de la corde en laissant le tonneau descendre petit à petit.

**Les puits** étaient très nombreux. Il s'agissait presque toujours de puits intégrés à un mur mitoyen, qui servaient à deux propriétaires voisins. Plusieurs sont encore visibles aujourd'hui dans les allées mais tous ont été obstrués. Leur origine est ancienne. Une mention particulière au puits situé au 2 rue Janin et dont la margelle est intégrée à l'intérieur du magasin Carrefour City. L'association « La Croix-Rousse n'est pas à vendre » est intervenue pour sa sauvegarde. L'inventaire de la propriété du maître boulanger Jacques Janin stipulait en 1758 « la présence d'une maison haute et basse avec cave, cour, écurie et un puits commun entre le boulan-



**Le puits de la rue Janin**

ger et Jean Omelle son voisin ». Ce puits est peut-être plus ancien quand on songe que ce périmètre était habité depuis le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

Ces puits ont perdu leur utilité à partir de 1853 lorsque l'eau pompée dans le Rhône est venue alimenter le réservoir des Gloriettes situé à l'extrémité est de la rue d'Ivry. De là l'eau s'écoulait dans les nombreuses bornes fontaines situées toutes à l'Est de la rue de Cuire. Pourtant certains puits ont continué à fonctionner et en 1866 on signalait encore que le puits situé au 101 de la Grande-Rue donnait les eaux les plus pures de tout le plateau.

Enfin dans le domaine des vestiges du passé il nous reste les noms qui subsistent des échoppes ou hostelleries de l'ancien temps. Il faut lire l'ouvrage de Joseph Pointet<sup>(3)</sup> où des noms plus évocateurs les uns que les autres nous rappellent ces temps révolus : l'auberge du Grand chariot, l'Écu de France, la Garde de Dieu, le Loup botté, la boutique Saint Eloy.

## Les institutions

### L'hôpital

Il a été édifié à partir de 1856 sur les plans de l'architecte en chef des Hospices civils de Lyon, Hugues François Dubuisson de Christo, et inauguré le 7 décembre 1861 par le préfet Vaïsse et le cardinal de Bonald. Il s'appelle alors Hôpital Saint-Joseph mais les habitants du plateau se sont vite appropriés le nouveau bâtiment sous le nom d'Hôpital de la Croix-Rousse.

Dès 1853 Vaïsse notait la nécessité de créer « un hôpital qui dispense les malades du long trajet qu'ils ont à faire pour venir chercher des secours à l'Hôtel-Dieu et qui recueille les vieillards qui n'ont pas de ressources, sans les éloigner de leur famille et de leurs amis ». Un autre argument d'ordre sanitaire était invoqué : l'air ici est plus pur qu'ailleurs, plus vivifiant et débarrassé des miasmes de la grande ville. Jusqu'à une date récente l'hôpital n'a cessé d'évoluer, de s'agrandir, de se moderniser pour devenir aujourd'hui le pôle nord des Hospices civils de Lyon.

### Le cinéma Saint-Denis

Au fond de l'allée, au numéro 77, se trouve le seul cinéma du quartier, celui que tout le monde appelle « Le Saint-Denis ». Il vient de fêter, en 2020, ses cent ans d'existence. Issu des activités de la paroisse Saint-Denis, c'était à l'origine le cinéma du patronage dont le père Clapot était le directeur. Au fil du temps ce cinéma a su s'adapter à toutes les nouvelles technologies et son fonctionnement qui ne fait appel qu'à des bénévoles est exemplaire. Longue vie à notre cinéma Paradiso ! Aujourd'hui ce cinéma est géré par une association.

3. Joseph Pointet (1851-1943) est né à la Croix-Rousse et a exercé le métier de commissionnaire en soierie jusqu'en 1911. Il a ensuite consacré trente années de sa vie à étudier les actes notariés afin de décrire l'évolution des tenements dans plusieurs arrondissements de Lyon, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Révolution..

## Le théâtre

Cette ancienne salle des fêtes de la Croix-Rousse a été construite entre 1924 et 1931 par l'architecte lyonnais Michel Roux-Spitz<sup>(4)</sup>. Le bâtiment a été inauguré en 1931 par le maire de Lyon Édouard Herriot. Pendant une cinquantaine d'années vont s'y dérouler fêtes, concerts, manifestations culturelles diverses. De 1980 à 1992 il a abrité la Maison de la Danse puis, lorsque celle-ci aura déménagé dans le huitième arrondissement, il deviendra officiellement le théâtre de la Croix-Rousse. Sa façade art-déco lui a valu en 2004 de recevoir le label « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle ».

## Le jardin Rosa Mir

C'est sans aucun doute le lieu le plus insolite du quartier auquel on peut accéder par l'entrée charretière au n° 87. Ce jardin est l'œuvre de Jules Senis Mir (1913-1983), entrepreneur en maçonnerie né dans la région de Valence en Espagne. Opposant au franquisme, il s'exile en France en 1949, en Auvergne d'abord, puis il vient s'installer à Lyon en 1951. Lorsqu'un grave cancer l'atteint, il fait le vœu que s'il guérit il construira un jardin en souvenir de sa mère Rosa et de la Vierge.

Pendant 25 ans, il va consacrer tous ses loisirs à son œuvre dont l'inspiration a sa source en Espagne : Grenade et l'Alhambra, Barcelone, Gaudi. Pierres dorées de Couzon, pierres blanches de Savoie, galets du Rhône, coquillages, roses des sables, plantes grasses judicieusement disposées, l'ensemble forme une œuvre originale et inclassable. Souvent comparée au Palais idéal du Facteur Cheval, elle a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1987 et a reçu le label « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle » en 2003.

## Quel avenir pour la Grande-Rue ?

Jusqu'à présent la Grande-Rue de la Croix-Rousse a réussi à garder tant bien que mal la trace des siècles passés mais qu'en sera-t-il pour l'avenir ? Le plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) qui a été adopté au mois de mai 2019 a prévu la création de 13 périmètres d'intérêt patrimonial ou PIP dans le 4<sup>e</sup> arrondissement. L'un d'entre eux concerne l'ensemble de la Grande-Rue et comprend la Petite et la Grande Place de la Croix-Rousse. Chaque PIP comprend une partie diagnostic et une partie recommandations.

4. Michel Roux-Spitz (1888-1957) naît à Lyon, où il répondra surtout à des commandes publiques : Hôtel des Postes, Théâtre Nouvelle Génération à Vaise, école dentaire... Lauréat du prix de Rome en 1920, sa réputation viendra de la construction, entre 1925 et 1931, d'une série d'immeubles parisiens qu'il appellera sa « série blanche », (pierre de Hauteville polie et agrafée en façade). En 1945, il est chargé de la reconstruction de la ville de Nantes.



Le jardin Rosa Mir

La première partie présente une analyse très détaillée des spécificités de la rue et fait le constat que « les différences de hauteur participent fortement au caractère des lieux. Elles doivent être préservées ». À propos de la ligne de crête des toitures on souligne « la ligne de ciel crénelée », véritable marqueur du lieu.

Dans le domaine des préconisations il est dit que les volets roulants sont limités aux seuls immeubles conçus dès l'origine pour en avoir. Ils doivent être parfaitement intégrés, le coffre ne doit pas déborder du plan de la façade et doit être protégé par des dispositifs de type lambrequin. En cas de constructions neuves, seuls les toits à deux pans sont admis.

D'autres recommandations sont faites, notamment concernant les devantures des commerces. Si ces mesures paraissent de bon sens, rien n'est écrit sur la hauteur que doivent avoir les nouvelles constructions. C'est l'architecte des Bâtiments de France qui est l'autorité chargée de faire respecter ces recommandations lors d'un nouveau projet. Tout en reconnaissant le bien-fondé de l'analyse, nous aurions aimé que la limitation des hauteurs soit chiffrée et non laissée à l'arbitrage d'une personne aussi compétente soit-elle.

Comment évoluera la Grande-Rue dans les années à venir ? A plusieurs reprises déjà les municipalités successives ont évoqué l'éventualité d'une piétonisation permanente ou limitée à certaines occasions. Des tentatives récentes viennent d'être expérimentées. Quoi qu'il en soit c'est dans ce lieu magique que battra toujours le cœur de la Croix-Rousse.

**René Clocher**  
Secrétaire du CIL  
*La Croix-Rousse n'est pas à vendre*  
et membre de SEL

# Le clos Dumenge

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le quartier est encore très rural. Mais après les troubles de la Révolution, la Fabrique<sup>(1)</sup> reprend peu à peu son activité et une véritable migration des ouvriers en soie va avoir lieu dans la partie est de la Croix-Rousse, où l'air est plus pur, mais aussi le tarif de l'octroi moins élevé qu'à Lyon et la vie moins chère. Pierre-Gabriel Dumenge profitera de cette situation en rentabilisant rapidement les terrains dont il venait d'hériter. Il ouvre des lotissements dans son clos pour faire construire, à moindre coût, des immeubles-ateliers, où logeront et travailleront les ouvriers en soie. Ce sera donc le premier clos du quartier à être loti. Peu à peu le quartier sera modifié et prendra l'aspect que nous lui connaissons.

## Le clos Dumenge

Vers 1808, Pierre-Gabriel Dumenge avait hérité de sa mère deux clos qui, avant la Révolution, appartenaient à Ange Biérix, soyeux et syndic du commerce à Lyon.

Le premier clos, de 1,9 hectare, composé de vignes et de bâtiments, était situé entre la rue du Chapeau Rouge (actuelle rue de Belfort, voir le plan) et la petite rue des Gloriettes (rue Louis-Thévenet). Dumenge le cède aux religieuses de la Visitation, qui viennent de s'installer au nord de ce clos.

Le deuxième clos, d'une surface de 2,32 ha, était planté de vignes. Le mur de ce clos partait de la rue du Chapeau Rouge, longeait la rue des Fossés (rue d'Austerlitz, voir plan), puis la petite place de la Croix-Rousse jusqu'à la Grande Rue. Il remontait vers le nord jusqu'au niveau de la rue d'Ivry qui n'existait pas encore et longeait le clos Perrin jusqu'à la rue du Chapeau Rouge.

## L'urbanisation du quartier

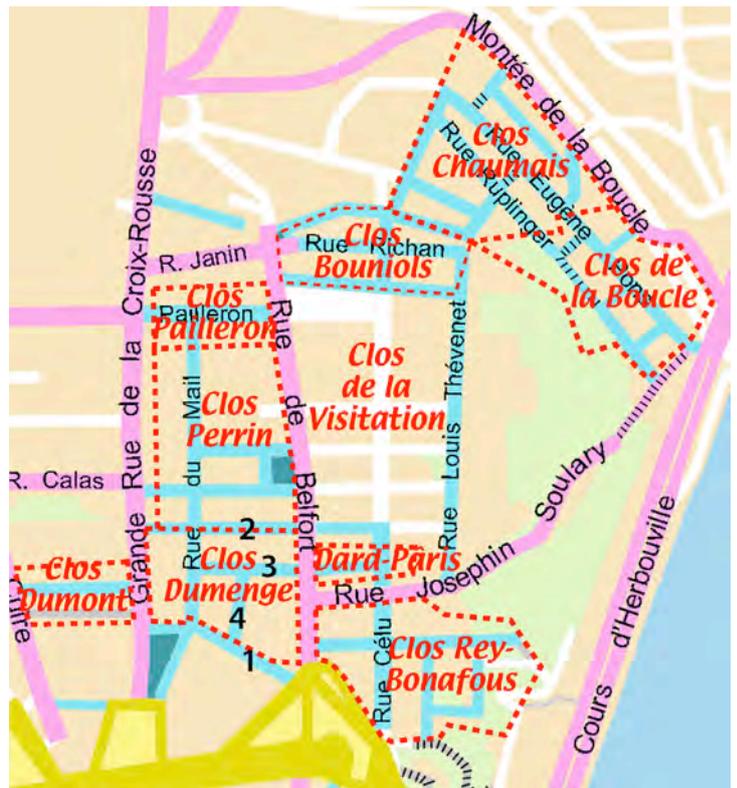
En 1809, Dumenge morcelle en 9 parcelles les terrains qui bordent la place et le début de la Grande Rue. La plupart des acheteurs sont des fabricants<sup>(2)</sup> lyonnais, qui vont rapidement rentabiliser leurs achats en faisant construire des immeubles, où habiteront et travailleront les ouvriers de la soie.

Au niveau du clos Perrin, sur le mur nord de son clos, Dumenge ouvre un passage étroit de 2 m de large par 40 m de long, qu'on appellera Rue Barrée<sup>(3)</sup>.

1. Fabrique : voir page 6

2. Les fabricants fournissent la soie, décident des caractéristiques du tissu à réaliser, qu'ils se chargent d'écouler. Mais ils ne « fabriquent » pas, ils donnent le travail à façon aux tisseurs.

3. La rue Barrée correspond au début de la rue d'Ivry actuelle. Elle longeait le clos Perrin, et ouvrait le clos Dumenge côté Grande Rue. Elle sera prolongée jusqu'à la rue du Chapeau Rouge.



Le clos Dumenge parmi ceux de l'est de la Croix-Rousse, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, avec les noms actuels des rues + 1 rue d'Austerlitz ; 2 rue d'Ivry ; 3 rue Dumenge ; 4 rue du Pavillon

D'après Josette Barre

À droite de la place, devant la rue des Fossés, il y avait une mare, la « boutasse », dont la commune utilisait l'eau en cas d'incendie. Mais desséchée, elle ne servait plus à rien et Dumenge demande l'autorisation de la combler pour ouvrir dans son mur une porte charretière à sa hauteur : ce sera le début de la rue du Mail, qui en 1812 sera tracée, parallèlement à la Grande Rue, sur 100 mètres de long et avec une largeur de 8,56 mètres, donc jusqu'au clos Perrin.

En mars 1815, Dumenge perce une rue perpendiculaire à la rue du Mail sur 10 mètres de large et 100 mètres de long, jusqu'à la rue du Chapeau Rouge et il veut donner son nom à cette rue. Enfin une rue plus étroite de 6 mètres de large et 65 de long sera ouverte, entre la rue Dumenge et la rue des Fossés. Mais, dans la mesure où ces rues se raccordent à la voie publique, elles appartiennent désormais à la commune. Un arrêté de 1817 prévoit que « toutes les rues ouvertes dans la commune, appartenant de ce fait à la voirie, l'administration seule a le droit de les dénommer »<sup>(4)</sup>. Dumenge proteste alors énergiquement, et finalement, par arrêté préfectoral, les rues seront appelées rues du Mail, du Pavillon et rue

4. Arch. Mun., délibérations du conseil municipal de la Croix-Rousse, séance du 21 septembre 1817



Vue d'ensemble de la rue Dumenge

Dumenge<sup>(5)</sup>, et cette dernière sera prolongée au-delà de la rue du Chapeau Rouge jusqu'à la rue des Gloriettes. Notons que ce prolongement ne pourra pas avoir 10 m de large, car les acheteurs auraient perdu du terrain constructible...

D'après Yves Lequin<sup>(6)</sup>, la population de la Croix-Rousse est de : - 6 000 habitants en 1805 ;  
- 16 100 habitants en 1830 ;  
- 30 000 habitants en 1850 ;  
- 45 000 habitants en 1890.

Rapidement tous ces terrains vendus seront construits et les logements loués aux ouvriers de la soie pour le plus grand profit des propriétaires. L'exemple de Dumenge sera vite suivi par la veuve Pailleron, dans la partie nord de la Grande Rue.

En 1866, 83,7 % des actifs du 4<sup>e</sup> arrondissement sont des ouvriers en soie, parmi lesquels 86,3 % sont des tisseurs.

### Les immeubles-ateliers

De nombreux entrepreneurs, petits rentiers, voire quelques soyeux, font construire en un temps record les immeubles-ateliers. Dans le clos Dumenge, 95 % des immeubles sont construits par un seul propriétaire.

Pour ce type de construction, le pisé est interdit au faubourg de la Croix-Rousse depuis 1817 : « Les bâtiments neufs doivent être en bons matériaux et bonne maçonnerie afin de lutter contre les incendies et permettre de grandes hauteurs »<sup>(7)</sup>. La pierre est ainsi le matériau

5. Arch. Mun., délibérations du conseil municipal de la Croix-Rousse, séance du 21 septembre 1817

6. *Les ouvriers en soie de la région lyonnaise, 1848-1904*, thèse LYON PUL 1977

7. Dominique Bertin et Nathalie Mathian, *Lyon : silhouette d'une ville recomposée*, éd. ELAH, Lyon, 2008, p.173

idéal et relativement économique pour la solidité de ces immeubles qui, avec 5 ou 6 étages, ont une belle hauteur pour l'époque. Les soubassements sont en pierre de taille, souvent en pierre de Villebois, ce qui permet aussi l'ouverture de boutiques au niveau de la rue. Les façades sont sans décor. Elles sont percées régulièrement de hautes fenêtres rectangulaires avec stores et lambrequins en bois sans ornement. Il y a peu de balcons.

La population bourgeoise ne vivant pas dans ce quartier, il est inutile de créer des ouvertures spéciales pour les voitures et les chevaux. L'accès aux immeubles se fait donc le plus souvent par des portes piétonnes en bois sans décoration, simple-

ment surmontées par une imposte en verre, qui permet d'éclairer un peu l'entrée. Aucune indication sur les activités pratiquées à l'intérieur de l'immeuble. Parfois une allée mène à une petite cour et l'escalier, à mur noyau plein ou ajouré, est en pierre de taille et le plus souvent perpendiculaire à la rue.

Cependant quelques portes cochères, pour les entrepôts ou les remises, donnent accès à plusieurs immeubles mitoyens. Ainsi trois immeubles des n° 4 et 6 de la rue Dumenge et du n° 9 de la rue du Pavillon se partagent la porte et l'escalier. Dans ce cas, simplement, porte et escalier sont de plus grandes dimensions.



Immeubles de la rue Dumenge

Au 1<sup>er</sup> plan, un immeuble-atelier typique, avec soubassement en pierre et à l'arrière, le 2 rue Dumenge où est née, en 1891, Adèle Bouvier, grand-mère de Nicolas Sarkozy.



Montée d'escalier des 4, 6 rue Dumenge



Un immeuble-atelier typique, 10 rue Dumenge

Dans ces immeubles-ateliers conçus pour les ouvriers en soie et leurs mécaniques on entend partout le bruit du « bistanclaque »<sup>(8)</sup>, des dévidoirs, des machines de toutes sortes. C'est pourquoi les propriétaires n'habitent pas sur place, mais à Lyon. Un certain Monsieur Puy a son logement place Saint-Vincent et, dans le recensement de 1830, on apprend qu'au n° 8 de la rue Dumenge, il possède 31 appartements qui regroupent 65 pièces. C'est aussi le cas de M. Billet, rentier, habitant 13 montée Saint-Sébastien, qui a 69 appartements (101 pièces) au n° 9 de la rue Dumenge et au n° 11 de la rue des Fossés.

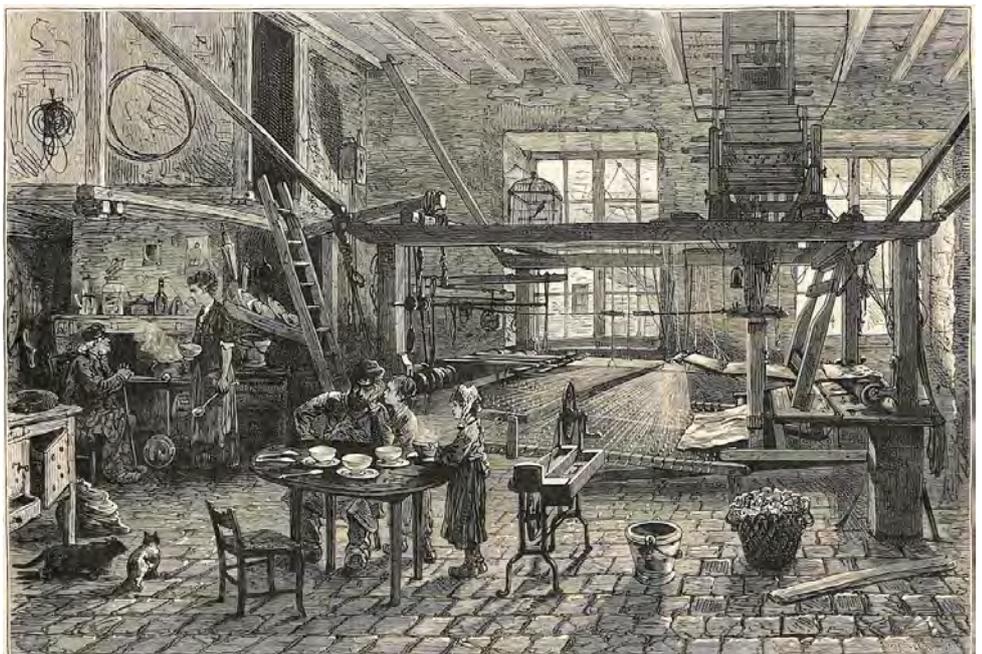
Les habitants ne sont pas seulement des tisseurs, mais aussi d'autres travailleurs liés ou non aux métiers du tissage, journaliers, hommes de peine ou encore petits commerçants et artisans.

### Les appartements

Dans les immeubles-ateliers, les logements ont généralement une surface de 50 m<sup>2</sup>, avec une hauteur sous plafond supérieure à 3,90 m, pour accueillir les hauts métiers à tisser surmontés de leur mécanique. Les espaces réservés à l'activité et à la vie quotidienne des travailleurs et de leur famille n'étaient pas vraiment séparés. Les 2/3 étaient dédiés au travail, avec 2 ou 3 métiers

et tout le matériel de préparation nécessaire au tissage. Le dernier tiers était réservé au logement où vivaient le tisseur, sa femme, 2 ou 3 enfants, et l'apprenti.

Nous possédons peu de détails sur l'organisation des pièces, mais nous pouvons l'imaginer grâce à quelques dessins. Les métiers étaient disposés devant chaque fenêtre perpendiculairement à la façade. Les poutres du plafond à la française maintenaient les montants des métiers, ce qui en limitait les vibrations. En hiver, quand les jours étaient courts ou quand il faisait mauvais temps, la lumière était insuffisante pour le travail de précision du tissage et on avait alors recours à plusieurs



La crise lyonnaise - Intérieur d'un tisseur de soie, d'après nature, par M. Ferat, Le Monde illustré, 3 mars 1877

8. Bistanclaque, terme lyonnais désignant le métier à tisser, qui est issu de l'onomatopée de son bruit.

petites lampes par métier, les « chelus », garnis d'huile d'olive pour éviter les « mâchurons » qui pouvaient salir le tissu façonné. La vie personnelle n'étant pas la priorité, la partie habitation était très réduite. La cuisine, la « souillarde », avec son évier en pierre où on se « démachurait »<sup>(9)</sup> la figure et les mains, mais où on faisait aussi la vaisselle et préparait les repas, une cuisinière, deux ou trois chaises, un garde-manger en sapin et une petite commode. Dans un coin, contre le mur, le lit des parents. Une échelle étroite pour accéder à la soupente où on déroulait des paillasses pour les enfants et les apprentis. Le chauffage était assuré par un petit poêle à bois ou à charbon.

Bien sûr, comme partout à la Croix-Rousse, ces immeubles n'avaient pas l'eau courante, ni le tout-à-l'égout. La salubrité est très compromise par l'accroissement de la population, manquant de plus en plus d'eau. Vers 1847, la commission municipale des logements insalubres dénonce « l'état de malpropreté partout, sur la voie publique, dans les allées, les cours, escaliers et cabinets d'aisance des habitations »<sup>(10)</sup>. Les toilettes à la turque, dans la cour ou dans les escaliers (un par étage), ne sont jamais nettoyés. Et finalement la commission décide que ces lieux doivent être balayés et lavés deux fois par semaine... mais comment faire sans eau ? En 1850-51, plus de 700 habitants signent des pétitions pour faire « cesser cet état de chose déplorable »<sup>(11)</sup>.

Il faut attendre fin 1851 pour que la commune signe un contrat avec la compagnie Peillon et Lenoir : deux puisards seront construits sur les bords du Rhône et des machines à vapeur élèveront l'eau jusqu'à un réservoir de 400 m<sup>3</sup> situé à l'est de la Petite rue des Gloriettes. Puis 4 kilomètres de canalisations alimenteront 26 bornes fontaines, dont 20 dans le quartier situé à l'est de la Grande Rue.

Notons qu'en 1883 sur l'ensemble de Lyon (donc y compris la Croix-Rousse) seuls environ 15 % des logements avaient l'eau courante payante. Ceux-ci se trouvaient surtout dans les immeubles construits sous l'impulsion du préfet Claude-Marius Vaïsse, en centre ville. Puis les conduites d'eau seront très progressivement installées dans les immeubles, soit aux frais des propriétaires, soit à ceux de la Compagnie des eaux.

Dans ces immeubles ne vivaient pas que les tisseurs. Il y avait souvent des femmes, les épouses, travaillant à domicile, comme les dévideuses qui transformaient en bobines les « flottes » ou écheveaux de soie, les ourdisseuses, qui assemblaient les fils des bobines pour constituer la chaîne ou les caneteuses qui préparaient

les canettes des fils de trame du tissu. Ajoutons toutes les diverses activités commerciales nécessaires à la vie quotidienne.

Un recensement de la population en 1825 donne les différentes professions dans la rue Dumenge<sup>(12)</sup>.

N°	Nbre de tisseurs	Nbre de métiers Jacquard	unis	Autres professions
1	6	27		1 épicier - 1 journalier - 1 cabaretier
3	7	15		1 menuisier
5	13	29		1 boulanger - 1 menuisier
7	15	25		1 tulliste journalier - 1 cabaretier 1 fabricant de parapluies - 5 journaliers
9	14	74		1 journalière - 2 cabaretiers 1 portier - 1 mécanicienne
11	15			1 perruquier - 1 épicier
2	4		5	1 cordonnier - 1 cabaretier
4	12	65	9	1 menuisier - 1 boucher 1 cabaretier - 1 tulliste dévideur 1 revendeur de métiers - 1 cordonnier
6				
8	30	66	7	1 cabaretier tisseur
10				1 bouchère - 1 tourneur de tour à bois

Recensement des activités rue Dumenge en 1825

On comprend facilement que ces immeubles, conçus d'abord pour les tisseurs et leurs mécaniques, ne peuvent convenir qu'à des catégories très modestes de travailleurs qui, pour se loger et travailler, sont bien obligés d'accepter le bruit du « bistanclaque » et les vibrations des métiers.

### Les « dents creuses » du clos Dumenge

Quelques parcelles ne porteront pas des immeubles-ateliers caractéristiques, mais de petites constructions d'un ou deux étages, pouvant servir d'ateliers, dans un domaine autre que la soierie.

#### 8 rue Dumenge

Le charpentier Jean Antoine Peillon achète cet emplacement à Dumenge le 7 septembre 1827. Il y fait construire un petit atelier qui, sur un niveau et cinq travées, occupe toute la largeur de la parcelle. Il est surmonté d'un toit terrasse, Sur la rue Dumenge se trouve une porte grillagée entourée de chaque côté par deux fenêtres, également grillagées. Un logement, en partie recouvert



Le 8 rue Dumenge

9. Se démachurer, terme lyonnais signifiant se débarbouiller

10. Arch. Mun., délibérations Croix-Rousse, 3 mars 1847

11. Arch. Mun., délibérations Croix-Rousse, 15 août 1851

12. Arch. Mun. Lyon 3WP 027



1 rue d'Austerlitz

par une verrière et par une toiture en deux pans, a été construit derrière l'atelier. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, on y travaille la guimperie, puis la guipure et enfin on y fabrique des bijoux. Mais depuis 1987 s'est installé un atelier de conservation et de restauration d'œuvres d'art, disposant d'une habilitation des Musées de France.

### 1 rue d'Austerlitz

En 1844 et 1845, Claude Biguet fit construire un immeuble mitoyen, composé de deux parties distinctes. La partie ouest a trois travées sur trois niveaux, dont un étage carré et un étage de combles. La partie est a deux niveaux. Au rez-de-chaussée, de plain pied, se trouvent aujourd'hui des commerces.

### 3 rue d'Austerlitz

Dès 1867, la parcelle est occupée par de petites constructions, mais c'est vraisemblablement au début du XX<sup>e</sup> siècle que l'immeuble actuel a été construit sur deux niveaux et deux travées. La chocolaterie Sébastien Bouillet occupe le rez-de-chaussée de plain-pied.

### 2 rue du Mail

Monsieur Michaud est le premier propriétaire de ce petit immeuble-atelier, qui sera détruit lors de l'insurrection des Voraces le 15 juin 1849. Appartenant alors à mon-



La barricade de la rue du Mail, le 15 juin 1849



3 rue d'Austerlitz

sieur Petesch il sera reconstruit en angle obtus avec quatre travées rue du Mail et une travée rue d'Austerlitz et sur trois niveaux. Le rez-de-chaussée, de plain-pied, est occupé par une boucherie.

\*\*\*\*\*

En conclusion, à partir de l'initiative de Dumenge, d'autres propriétaires de clos sur le Plateau vont vendre leurs terres, percer de nouvelles rues et faire construire d'autres immeubles-ateliers. En effet, la construction de ces immeubles devint rapidement très rentable du fait de l'intensité de la demande provoquée par l'accroissement très rapide de la population.

En moins d'un demi-siècle un nouvel espace industriel, lié au travail de la soie en pleine expansion dans la ville de Lyon, se formera sur la partie est du Plateau de la Croix-Rousse et il perdurera jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

Andrée Martet (SEL)



2 rue du Mail, actuellement

# Les grands axes du Plateau

Le Plateau est traversé par de grands axes qui structurent la circulation. Parmi ceux-ci, la Grande Rue de la Croix-Rousse a fait l'objet d'un article à retrouver page 10.

Cependant, l'une de ces voies a une utilité réduite, car c'est une « avenue » de 20 mètres de large, partagée en deux petits tronçons.

## L'avenue Cabias (1847-1921) : une artère principale à peine ébauchée

En 1841, un vaste projet d'urbanisme est élaboré par l'architecte Jean-Claude Gors. Il imagine deux grands axes, de 20 mètres de large, découpant le plateau en quatre quartiers. L'avenue du Midi ou Grand Cours (av. Cabias<sup>(1)</sup> depuis 1930) devait être le grand axe nord-sud allant de l'actuelle place Tabareau à Caluire. Le cours Saint-Denis (actuelles rues Hénon et Pailleron) constituait le grand axe est-ouest, coupant le précédent au niveau d'une large place circulaire où devait se trouver la mairie.

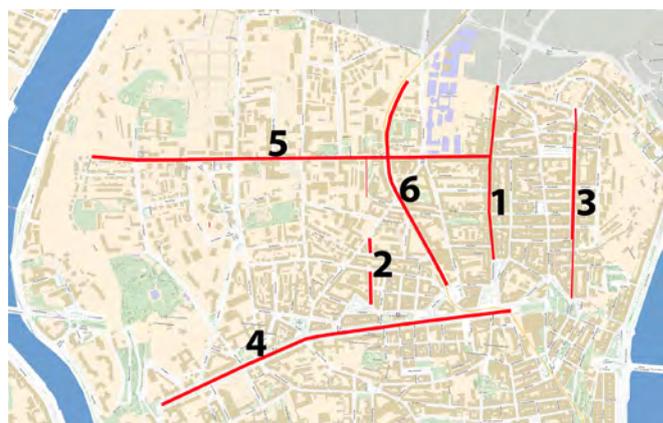
Le maire Joseph Cabias (1841-1844) n'est pas convaincu par le projet. Mais, sous le mandat du maire Clapison (1845-1846), le début de l'axe nord-sud est ébauché côté sud. J.-C. Gors offre à la ville une partie du terrain nécessaire. Cependant d'autres propriétaires refusent de vendre leurs parcelles et ainsi bloquent les travaux.

La construction du cours s'arrête en 1847. En 1879, la ville achète les terrains aux héritiers de ces propriétaires récalcitrants. L'avenue est continuée jusqu'à la rue Jacquard. Mais le côté nord de la rue Jacquard est déjà bâti. Devant l'importance des indemnités d'expropriation, la municipalité renonce et la voie a donc alors seulement 120 mètres de long.

En 1921, un deuxième tronçon est réalisé plus loin, entre les actuelles rues Valentin-Couturier et Denfert-Rochereau. Les immeubles situés entre ces deux tronçons n'ont pas été démolis. Le résultat est donc une « avenue » de 20 mètres de large, en deux petits tronçons, l'un de 120 mètres de long, l'autre de 60 mètres !

Un troisième tronçon a seulement été projeté. Il est actuellement matérialisé par un chemin entre l'impasse Gord et la rue Hénon. Malgré son éloignement, l'immeuble situé à l'angle de ce chemin et de la rue Hénon, comporte une entrée qui a longtemps porté le numéro de 54 avenue Cabias ! Un panneau situé rue Jacquard indiquait comment rejoindre le deuxième tronçon de l'avenue et donnait la position de cet immeuble. Heureusement, depuis 2019, c'est bien le 49 bis rue Hénon.

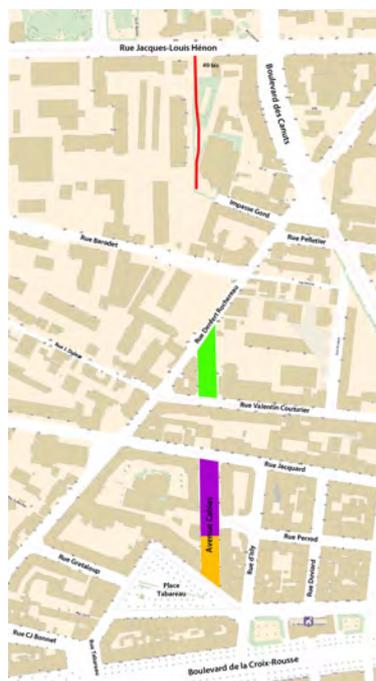
1. Pierre Auguste Cabias (1802-75) a été le dernier maire de la ville de la Croix-Rousse et député du Rhône de 1852 à 1857.



Les grands axes - 1. Grande Rue de la Croix-Rousse -  
2. Avenue Cabias - 3. Rues Dumont d'Urville et Célu -  
4. Bd de la Croix-Rousse - 5. Rue Hénon - 6. Bd des Canuts

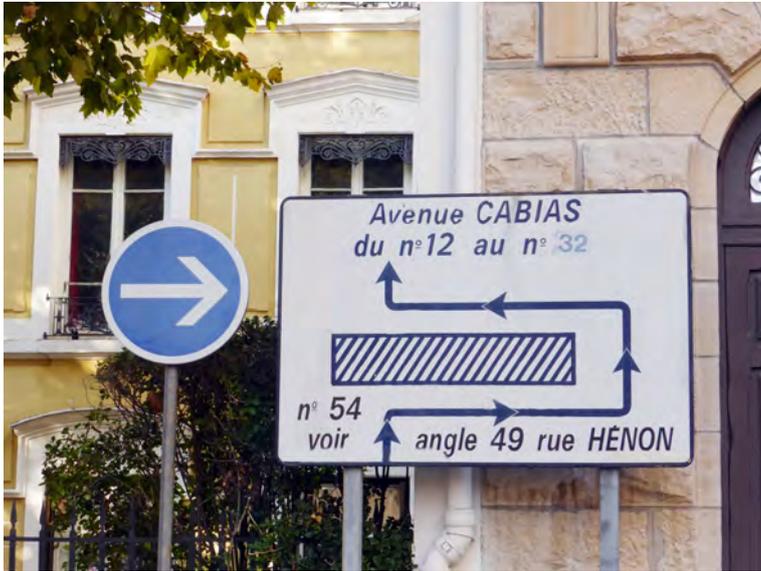


Projet d'aménagement de la Croix-Rousse de J.-C. Gors, AML



- 1<sup>re</sup> partie du 1<sup>er</sup> tronçon 1847
- 2<sup>e</sup> partie du 1<sup>er</sup> tronçon 1879
- 2<sup>e</sup> tronçon 1921
- Tronçon projeté

Les différentes parties de l'avenue Cabias



Plaque sur l'immeuble à l'angle rue Hénon (tronçon projeté)

Ancien panneau qui était rue Jacquard, à l'extrémité nord du 1<sup>er</sup> tronçon

Le premier tronçon de l'avenue comporte en son début des immeubles anciens, en pierre sans décoration et quelques petites maisons. Plus loin, deux immeubles en béton d'avant 1950 font face à l'école Joseph Cornier (construite en 1884-86). À l'extrémité, au 30 bis rue Jacquard, se trouve un bel immeuble de 1924, de l'architecte Amédée Boulud. Le deuxième tronçon est bordé de constructions modernes, mais une belle maison bourgeoise subsiste à l'angle de la rue Denfert Rochereau.

### Les rues Dumont-d'Urville et Célu (1857-1880) : un grand projet avorté

La rue Dumont-d'Urville<sup>(2)</sup>, très large se situe dans le prolongement de la rue Célu<sup>(3)</sup> et se dirige vers le nord où elle est continuée par la rue de la Tour du Pin.

Elle a été tracée à partir de 1857, grâce au départ des religieuses de la Visitation et à l'achat de leur clos par la

ville. C'est une rue très large (21 mètres) car on pensait la relier par la suite à la rue Impériale (de la République), pour en faire l'axe principal et grandiose de la ville de Lyon. Les rues transversales sont prolongées jusqu'à cette voie.

Mais, à partir de 1862, la progression de la rue vers le nord s'arrête en raison de l'opposition de deux propriétaires. Ainsi, pendant 20 ans, elle se termine en cul-de-sac au nord.

En 1878-1880, elle peut enfin être prolongée. Elle relie alors la rue Célu à la rue de la Tour du Pin. Mais ces deux voies sont plus étroites, de largeur variable et de plus, la rue Célu se termine par des escaliers.

La rue Dumont-d'Urville est majoritairement bordée de maisons simples, en pierres, du XIX<sup>e</sup> siècle, à quatre étages. Mais des constructions du XXI<sup>e</sup> siècle tendent à se développer, et contrastent avec celles-ci.



Le premier tronçon de l'avenue Cabias (au fond la rue Jacquard coupe l'avenue)



Maison à l'angle avenue Cabias - rue Denfert-Rochereau

2. Jules Sébastien César Dumont d'Urville (1790-1842), explorateur des mers du sud. Il a notamment découvert la Terre Adélie en Antarctique, dont la base scientifique porte toujours son nom.

3. La rue Célu a été percée sur les terrains de Monsieur Rey. La dédicace a été donnée à Madame Rey, née Célu (1780-1846), fabricante d'étoffes de soie..



**Projet de Camille Chalumeau, 1919,**

Extrait de la Vie Lyonnaise, 26 juillet 1919, AML, 453 WP 007)

Au 1<sup>er</sup> plan la place de la Comédie et au fond le projet de monument aux morts



**L'extrémité sud de la rue Célu**

La place de la Comédie se trouve environ 800 m plus loin !

Le dernier projet de liaison avec la rue de la République date de 1919. C'est celui de l'architecte Camille Chalumeau, dans lequel la rue de la République se prolongeait de la place de la Comédie à la place Bellevue. Sur cette place était envisagée la création d'un monument aux morts, pour lequel Tony Garnier avait déjà fait des propositions en 1918. Ensuite, la voie se poursuivait par l'ensemble rue Célu - rue Dumont-d'Urville. Ce projet ne fut pas réalisé.

Ainsi, l'ensemble « rue Dumont-d'Urville - rue Célu » n'a pas vraiment un rôle d'axe de circulation, puisque, au sud, la rue Célu se termine par des escaliers.

### **Le boulevard de la Croix-Rousse (1867) : à l'emplacement des remparts**

Le boulevard constitue la grande traversée est-ouest de la Croix-Rousse. Il sépare les 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements.

En 1852, lorsque la ville de la Croix-Rousse est rattachée à Lyon, un imposant rempart isole la Croix-Rousse devenue le 4<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. En 1865, Napoléon III ordonne sa destruction pour faciliter l'intégration du nouveau quartier dans la ville. Déclassées en 1865, les fortifications sont démolies à partir de 1867 pour faire place au boulevard de l'Empereur (futur boulevard de la Croix-Rousse) dont le tracé reprend celui de l'emprise des fortifications.

Au départ, Napoléon III souhaite un boulevard de 48 mètres de large. L'ingénieur Gustave Bonnet présente un premier plan, conforme à ce souhait, avec une grande place circulaire centrale de 100 mètres de diamètre. Le projet prévoit une chaussée centrale de 12 mètres de large avec, de chaque côté, une allée de même largeur et deux contre-allées de 6 mètres de large.

Mais, après la démolition des remparts, en l'absence de constructions importantes, la zone se révèle très ventée. Aussi, en octobre 1866, Bonnet soumet le second plan, qui sera celui réalisé : le boulevard aura seulement 36 mètres de large (une chaussée et des allées latérales de 12 mètres, pas de contre-allées). L'idée de la grande place est abandonnée, mais un square est prévu à chaque extrémité. L'armée conserve le fort Saint-Jean, la caserne et le bastion Saint-Laurent. Les plus de 4 hectares ainsi récupérés sont vendus comme terrains à bâtir. Le boulevard et les squares sont réalisés au cours de l'année 1867. Les rues adjacentes sont prolongées. Des plantations de platanes en font une agréable promenade.

Des plantations de platanes en font une agréable promenade.



**Porte et bastion des Chartreux, 19 août 1853, Francisque Gabillot** - On voit les fossés, du côté 4<sup>e</sup> arrondissement.



**Le boulevard, au niveau de la rue des Chartreux, dans les années 1900** - collection personnelle

À la création du boulevard, l'ingénieur Gustave Bonnet espérait y attirer uniquement une population bourgeoise. Mais la classe moyenne investit la partie est, ainsi, l'ensemble du boulevard peut être découpé en trois zones.

De l'extrémité est (côté Rhône) à la mairie il y avait, à l'origine, quelques maisons sans étage, occupées par des commerces et des immeubles de 4 ou 5 étages sans décoration particulière, destinés à la classe moyenne. Beaucoup ont été remplacés par des bâtiments récents.

De la mairie à la rue des Chartreux, le secteur compte les plus beaux immeubles bourgeois de style Second Empire, qui n'ont pas été modifiés.

Du Clos Jouve à l'extrémité ouest (côté Saône), s'étendait une zone restée longtemps non construite. Cette partie du plateau était alors presque totalement occupée par des cultures. Elle a été bâtie récemment.

Dès la création du boulevard, le marché de la petite place de la Croix-Rousse s'étend sur le boulevard. C'est toujours l'un des plus gros marchés alimentaires de la ville. Le boulevard accueille aussi la vogue des marrons, héritière de la fête patronale de Saint-Denis, jusqu'alors cantonnée dans la Grande Rue et sur la place de la Croix-Rousse.

### **La rue Hénon : de la campagne à la minéralisation**

La rue Hénon<sup>(4)</sup> débute Grande-Rue de la Croix-Rousse, en prolongement de la rue Pailleron, elle traverse le plateau vers l'ouest et se termine rue Chazière où elle est prolongée par la rue Niepce. C'est, avec le boulevard, la deuxième traversée est-ouest du plateau.

Son tracé reprend celui du grand cours est-ouest imaginé par Jean-Claude Gors.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, seule la partie est (appelée rue Saint-Denis) était assez large pour accueillir un trafic ordinaire de l'époque (16 mètres devant l'église, puis 10 mètres). Plus à l'ouest, il s'agissait de l'étroit passage de l'Enfance (3 mètres à l'origine).

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les pouvoirs publics souhaitent prolonger le chemin de l'Enfance jusqu'à la rue des Missionnaires (actuelle rue Chazière) et porter la largeur de l'ensemble à 16 mètres. Mais, il ne sera pas possible d'élargir la rue Saint-Denis qui était déjà bâtie. L'ensemble sera dénommé rue Hénon en 1895. Côté ouest, des propriétaires accepteront de vendre une partie de leurs terrains (jardins d'agrément, vignes, vergers...) pour l'élargissement de la rue.

Jusque vers les années 1950, la partie ouest de la rue Hénon était encore bordée de petites maisons situées

dans des propriétés de tailles variables. Elle s'est urbanisée ces cinquante dernières années. Ainsi, au-delà du boulevard des Canuts, pratiquement tous les immeubles ont été construits à partir de la 2<sup>e</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Par exemple, depuis 2019, sur une distance de 700 mètres, cinq nouveaux immeubles sont en construction, ou vont l'être sous peu :

- 1-5 rue Hénon, démolition fin 2019 d'une petite maison, remplacée par un immeuble de 5 étages sans charme, juste en face de l'église Saint-Denis, pourtant inscrite sur l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques ;
- 69 rue Hénon, un projet massif, démesuré et minéral, avec disparition de six érables sur rue et d'autres dans le terrain ;
- angle rue Hénon et 36 bis rue Henri Gorjus, disparition de trois maisons remplacées par deux immeubles de 4 et 6 étages (voir encadré sur la propriété Pointet) ;
- autre angle, en face, risque de disparition de trois maisons et d'un terrain ;
- 81 rue Hénon, un bâtiment massif dans l'ancien parc vert des « petites sœurs des pauvres ».

On ne peut que déplorer cette accélération récente de la massification de l'habitat et donc de la minéralisation de la rue.

### **Le boulevard des Canuts (1957-1978) : une ancienne voie de chemin de fer**

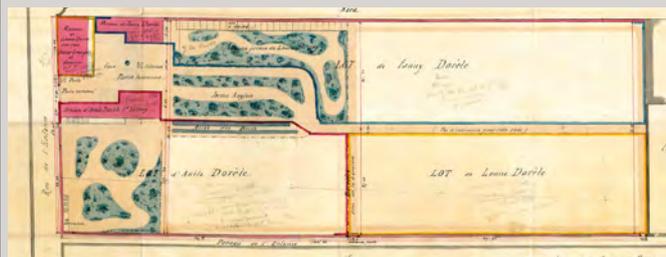
Ce boulevard traverse le plateau de la Croix-Rousse du sud au nord. Il relie le boulevard de la Croix-Rousse (par la rue de la Terrasse), à la place Jules -Ferry (aussi appelée « place de Cuire ») à Caluire-et-Cuire.

Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> s, on entreprend de construire une ligne de chemin de fer pour relier la Croix-Rousse à Sathonay, où se trouve un grand camp militaire. Confrontés à un trop grand nombre de maisons à démolir et de rues à traverser, les ingénieurs ont renoncé à la ligne droite sur le territoire de la Croix-Rousse, au profit d'un tracé en courbe long d'un kilomètre. Ainsi la voie ferrée coupe peu de rues et traverse des propriétés peu bâties, généralement des terrains appartenant à des jardiniers. De ce fait, les expropriations nécessaires ont été rapides. Dans la traversée de Caluire-et-Cuire, moins urbanisé, un tracé presque rectiligne est adopté.

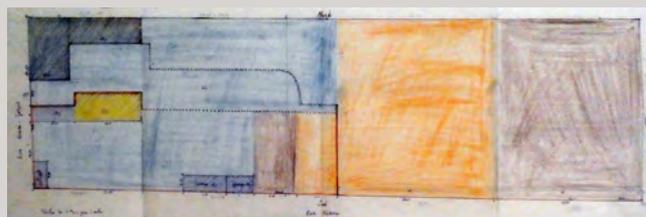
La ligne ouvre le 30 juillet 1863 et sera prolongée jusqu'à Bourg-en-Bresse en 1866. Moqué pour sa lenteur, ce train est vite appelé « la galoche ». Il passait sur des ponts au-dessus des rues Denfert-Rochereau et Hénon. La gare des voyageurs est d'abord située sur le boulevard de la Croix-Rousse, à côté de celle du funiculaire de la rue Terme. À partir du 19 mai 1914, elle est transférée place des Tapis, pour éviter les problèmes provoqués par la traversée du boulevard.

4. Jacques-Louis Hénon (1802-1872), médecin des pauvres, maire de Lyon de 1870 à 1872. Il a été élu député républicain de 1852 à 1869.

## Un exemple d'évolution d'une parcelle de la rue Hénon : la propriété Pointet-Déchelette



La propriété lors de l'achat en 1874



La propriété après élargissement de la rue Hénon



Deux des maisons de la propriété, fin XIX<sup>e</sup> siècle (à gauche, la cour intérieure et à droite, vue côté sud avant l'élargissement de la rue Hénon)

Documentation fournie par Yves Pointet-Déchelette

Une propriété est attestée en ce lieu depuis au moins le XIV<sup>e</sup> siècle. C'est ici que vécut Joseph Pointet (1851-1943)<sup>(5)</sup>. Sa famille l'acquiert en 1874. Le terrain comporte trois maisons. Vers 1895, côté sud, une bande de terrain, est vendue pour élargir la rue Hénon.

En 1959, pour créer un groupe scolaire, la ville décide d'exproprier la partie est de la propriété. Mais, suite aux réclamations présentées au cours de l'enquête d'utilité publique, il est envisagé de reporter la construction du groupe scolaire sur les terrains SNCF d'une partie de l'ancienne gare de marchandise.

Toutefois, lors de la délibération du conseil municipal du 19 mai 1959, avec Louis Pradel, alors maire de Lyon, il est précisé que la configuration du terrain SNCF ne convient pas. Ainsi, la procédure d'expropriation de la parcelle de la pro-

priété Pointet est confirmée. Mais, finalement celle-ci se révèle trop étroite pour implanter un collège, qui sera construit rue Deleuvre. Sur la partie de la propriété déjà expropriée, le square Gustave-Auguste Ferrié<sup>(6)</sup> est créé, sauvant ainsi de magnifiques arbres.

En 1984, une autre partie du terrain est vendue, pour la construction de l'immeuble du 68 rue Hénon, qui se fait remarquer par ses grandes surfaces vitrées. Et enfin, en 2020, sur la dernière partie de la propriété, les trois maisons sont remplacées par deux immeubles de 4 et 6 étages.

Finalement, dans ce cas, il reste fort heureusement le square Ferrié. Mais, pour la plupart des propriétés qui disparaissent, il n'y a guère de chance de voir préservé un peu de leurs espaces verts..



L'ensemble du terrain en 2019, © Google Earth

1 : les trois maisons détruite début 2020 ; 2 : l'immeuble du 68 rue Hénon ; 3 : le square Gustave-Auguste Ferrié

5. voir note page 14

6. Ferrié (1868-1932) Ingénieur et général français qui a notamment perfectionné la télégraphie sans fil (TSF)



**La gare de voyageurs en 1953**

Vue au début de la rue Jacquard, © Archives Le Progrès

Le 31 mai 1953, la ligne de chemin de fer est supprimée. En 1957, le boulevard des Canuts est créé jusqu'à la rue Hénon. En 1978, une partie de l'emprise des voies ferrées est reprise pour prolonger ce boulevard jusqu'à la place de Cuire.

Il est bordé, pour l'essentiel d'immeubles récents, postérieurs à 1950, allant de la barre de quatorze étages à de petites constructions. Il subsiste un étranglement au niveau du croisement avec la rue Pelletier. Quelques maisons anciennes existent encore à cet emplacement et à l'angle de la rue Denfert-Rochereau.

Au niveau de ce dernier croisement, après les travaux, il est resté un grand mur aveugle. Un trompe-l'œil de 1 200 m<sup>2</sup>, le *mur des Canuts*, y a été réalisé par les peintres muralistes de *CitéCréation*. Il représente une vue imaginaire de la Croix-Rousse, dont trois versions se sont succédé, en 1987, 1997 et 2013.

\*\*\*\*\*

En conclusion, on peut dire que, même si l'avenue Cabias a une utilité réduite, la circulation automobile est assez bien structurée avec deux grandes voies est-ouest et trois voies nord-sud, renforcées, plus à l'ouest, par une quatrième, la rue Philippe-de-Lassalle.



**Le mur à l'origine**



**Le démontage du pont du train au croisement de la rue Denfert Rochereau**



**Vue actuelle correspondante**

Cependant, ces voies sont marquées par une accélération des constructions neuves, assez uniformes depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, en contradiction avec « la transition écologique et le développement durable », on peut craindre que cette urbanisation excessive accentue leur caractère « minéral ».

**Éliane Vernet (SEL)**



**Le mur des Canuts actuel**



par des constructions basses dédiées uniquement au tissage. Le recensement effectué par la Région Rhône-Alpes<sup>(2)</sup> permet de constater que des immeubles-ateliers ont été construits pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle et que la plupart existent encore.

Pour ceux du premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, on peut citer les 15 rue Dumenge, 3 rue Justin-Godart, 4 rue du Pavillon, 4 rue Joséphin-Soulary, etc.

Le deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle voit les immeubles se construire progressivement vers le nord du plateau : rue de Nuits, 5 rue du Chariot d'Or, 17 rue du Mail, 8 rue Pailleron, etc.

Le troisième quart voit aussi se construire les usines ou ateliers à un seul étage comme l'usine Dognin, 21

rue de Cuire, le 10 rue de Belfort, l'atelier à l'angle des rues Dumenge et du Pavillon, celui du 3 rue Gigodot ou encore celui du 7 rue Dumont-d'Urville. Ce dernier est mentionné par l'inventaire général du patrimoine culturel de la région Rhône-Alpes comme abritant en 1880 la « boulangerie sociale de prévoyance ».

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle la création d'industries s'est poursuivie avec notamment l'usine de tissage Gord dans l'impasse du même nom et surtout l'importante « Société anonyme des mécaniques Verdol » édifiée en 1895 au nord de la rue Dumont-d'Urville.

L'évolution de l'urbanisme de la Croix-Rousse en lien avec l'industrie du tissage s'est effectuée rapidement sur deux des quartiers<sup>(3)</sup> : est et centre de la Croix-Rousse.



Atelier de de tissage mécanique de velours, actuellement utilisé comme garage, 3 rue Gigodot



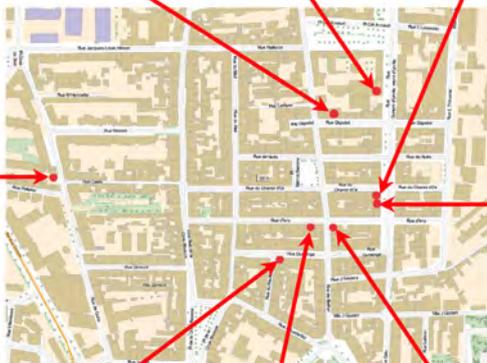
Anciens ateliers de soierie (à gauche) et Verdol (à droite) 19-49 bis rue Dumont-d'Urville



Immeuble - atelier, actuellement Maison de l'Enfance, 9 rue Dumont-d'Urville



Usine de tulle-dentelles Dognin, actuellement garage et bureaux, 31 rue de Cuire



Localisation des petits ateliers du 3<sup>e</sup> quart du XIX<sup>e</sup> siècle



Ancien atelier, actuellement utilisé comme garage, 7 rue Dumont-d'Urville



Atelier de guimperie, puis de guipure, actuellement atelier de restauration d'objets d'art, 8 rue Dumenge



Garage de réparation automobile, 18-20 rue d'Ivry



Immeuble-atelier, actuellement VTMC luminaires, 10 rue Belfort

2. Site Internet : <https://patrimoine.auvergnerrhonealpes.fr/recherche/globale?texte=&render=liste&type=&ou=Lyon+4e>

La démolition des remparts de la Croix-Rousse et son rattachement à la ville de Lyon vont ouvrir le quartier. Ce village devient un des faubourgs de Lyon. L'ouverture des voies de communication permet l'installation d'ateliers et notamment de garages en lien avec l'installation de la Société d'Enseignement professionnel du Rhône (SEPR, Ecole technique, ancêtre de nos lycées professionnels, située rue Dumont-d'Urville) dont l'enseignement concerne les métiers de mécanique et de tôlerie automobile. Ces garages vont prospérer au bénéfice de nombreux Lyonnais qui leur confient l'entretien de leurs véhicules et cela encore aujourd'hui. Ainsi de nombreux ateliers de soierie se transformèrent en garages ou autres ateliers lors du déclin de la soierie et de l'évolution de notre société. Aujourd'hui de nombreuses professions libérales ou des artisans d'art occupent ces anciens ateliers en pied d'immeubles.

Il nous faut également parler de la rue Dumont-d'Urville tracée pendant le Second Empire. Cette vaste rue correspondait à la volonté de permettre l'accession à l'air et la lumière des habitants et au prolongement de la rue de la République (voir page 23). Ce devait être aussi certainement un moyen aux troupes d'accéder rapidement à ce quartier dont les habitants ont précédemment manifesté violemment leur mécontentement lors de la dégradation de leurs conditions sociales. Des ateliers, maisons se sont glissés là aussi entre des constructions plus imposantes.

### Le quartier montre les dents

Notre quartier par ses constructions, sa forme urbaine (hauteur des appartements, ateliers de plain-pied, garages et « dents creuses », traboules...) ou sa trame urbaine avec l'orientation de ses rues, entre autres, est le résultat de ces évolutions.

Pourquoi croyez-vous que la Croix-Rousse est plébiscitée comme lieu d'habitat ?

Le quartier de la Croix-Rousse si recherché l'est par cette histoire artisanale et sociale, cette mixité, cette mémoire qui continue de vivre et nous habite même encore aujourd'hui à travers le bâti. Les habitants ont intériorisé l'esprit Croix-Roussien représenté par ses valeurs d'humanité, de travail, de liberté, etc.

Jusqu'à présent les promoteurs ont construit en périphérie du centre historique, maintenant c'est au centre-même de ce cœur historique que leurs projets s'attaquent ! Nous en payons le prix par un coût de l'immobilier le plus cher de Lyon, par une sur-densification, une multitude d'appartements en location de courte durée plus lucratifs et maintenant par l'exclusion des personnes les plus pauvres à cause de l'augmentation des loyers.

Quand et où cela va-t-il s'arrêter ? Nous demandons des modificatifs du PLU-H afin de mieux protéger ce patrimoine, cette histoire, ce cadre de vie, cette convivialité.

3. Josette Barre. *La colline de la Croix-Rousse*, Éditions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 2001

## Des usines renommées aux 19 et 19 bis rue Dumont-d'Urville

### Usine Verdol

La société anonyme des mécaniques Verdol s'est installée rue Dumont-d'Urville, en 1895. Elle était spécialisée dans la fabrication d'une mécanique Jacquard améliorée, dans laquelle les cartons enlacés étaient remplacés par du papier perforé sans fin. Cette usine ferme à la fin des années 1970. Il reste seulement les bâtiments du 19 bis rue Dumont-d'Urville.

Dix ans plus tard, la Société d'Enseignement Professionnel du Rhône (SEPR) y installe la section mécanique et carrosserie automobile. À partir de 2005, la SEPR a regroupé toutes ses sections dans un campus dans le 3<sup>e</sup> arrondissement. Aujourd'hui, dans les locaux se trouvent les restaurants du cœur..

### Soierie Coudurier Fructus et Descher

À côté du précédent, au 19 rue Dumont d'Urville, l'atelier de tissage et d'ourdissage voit le jour en 1926.

Dans les années 1950, il est remplacé par un atelier de la société d'apprêt SIC puis, à partir de 1966, par le fabricant de soierie Delacquis spécialisé dans la fabrication de foulards (Ninon Dorlac). Depuis 1980, la Grande Loge Féminine Française (loge maçonnique) s'installe dans les bâtiments.

Pourquoi vouloir détruire un ensemble symbole de l'histoire de la Croix-Rousse et de Lyon ? Pourquoi les élus ne prennent-ils pas conscience qu'il est temps de préserver un patrimoine même industriel et artisanal qui nous raconte l'histoire des femmes et des hommes ayant vécu et travaillé dans ce quartier ?

Le Comité d'intérêt Local « La Croix-Rousse n'est pas à vendre » par l'action de ses membres et de René Clocher a particulièrement œuvré pour faire protéger plus de 50 constructions à caractère patrimonial.

Avec la mobilisation des habitants nous avons aussi obtenu le maintien, sur le côté sud de la rue d'Ivry, d'une hauteur de 7 mètres au lieu des 10 proposés afin de protéger l'accès à la lumière. Les appartements de la rue d'Ivry exposés au sud et ceux de la rue Dumenge dont les fenêtres sont orientées au nord étaient concernés. De la même manière, nous avons mobilisé les habitants de la rue Dumont afin de stopper le projet de surélévation côté sud des bâtiments par un promoteur. Ce sont les mêmes immeubles dont nous avons parlé précédemment.

Notre action consiste aussi à informer les habitants qu'ils soient propriétaires ou locataires de leurs droits et des possibilités de recours. Enfin nous ne sommes pas un contre-pouvoir mais une force de proposition et de réflexion à l'écoute des habitants.

**Richard Hauduroy**

Président du CIL

*La Croix-Rousse n'est pas à vendre*

# L'urbanisation de l'ouest du Plateau

Jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, nous connaissons peu de choses de notre Plateau, prolongement de celui de la Dombes.

Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, trois chemins le traversent (voir le plan ci-contre) :

- 1, le chemin de l'Estranglard ou des Perrières, qui deviendra rue des Missionnaires, aujourd'hui rue Chazière ;
- 2, le chemin de Cuire, nommé ensuite rue Saint-Pothin, et aujourd'hui rue Philippe-de-Lasalle ;
- 3, le chemin de Terrenoire, puis rue de l'Enfance, aujourd'hui rue Henri Gorjus.

C'est une zone agricole, campagne aux portes de la ville où domine la culture des céréales.

## Un quartier resté longtemps rural

Au XVI<sup>e</sup> siècle, cet espace reste très rural. Sur le plan scénographique, vers 1550, moins de 20 maisons y figurent. Au moment de la Contre-Réforme, le clergé et la royauté entreprennent une reconquête religieuse. Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle de nombreuses communautés s'établissent sur les Pentes, repoussant vers le Plateau les anciens vignerons qui se reconvertissent alors en « jardiniers » produisant des légumes et des fruits, faciles à écouler sur les marchés lyonnais. Les cultivateurs qui y étaient déjà établis leur emboîtent le pas.

Un relevé de 1759 dénombre une quarantaine de jardins sur l'ouest du Plateau, exploitant chacun de très petites surfaces. En 1855, il n'y a toujours que quelques dizaines de maisons, principalement le long des trois axes nord-sud. Quasiment aucune voie n'a été ouverte dans le sens est-ouest.

## Quelques clos religieux

Nombreuses sur les Pentes, les congrégations religieuses sont rares sur le Plateau. Ce n'est qu'en 1686, que s'établissent au nord-ouest, les Missionnaires de Saint-Joseph, suivit en 1738 par le séminaire de Saint-Pothin. Ce dernier sera supprimé en 1782 et restera à l'abandon après la Révolution.

En 1840, une grande propriété située près du boulevard de la Croix-Rousse, avec son entrée rue Bony, est achetée par la « Maison de la Providence »<sup>(1)</sup>. D'abord usine-pensionnat gérée par les sœurs Trinitaires, elle devient après la Révolution de 1848, pendant laquelle les métiers à tisser ont été brûlés, une école et une maison de retraite pour personnes âgées valides, ce qu'elle est encore aujourd'hui.

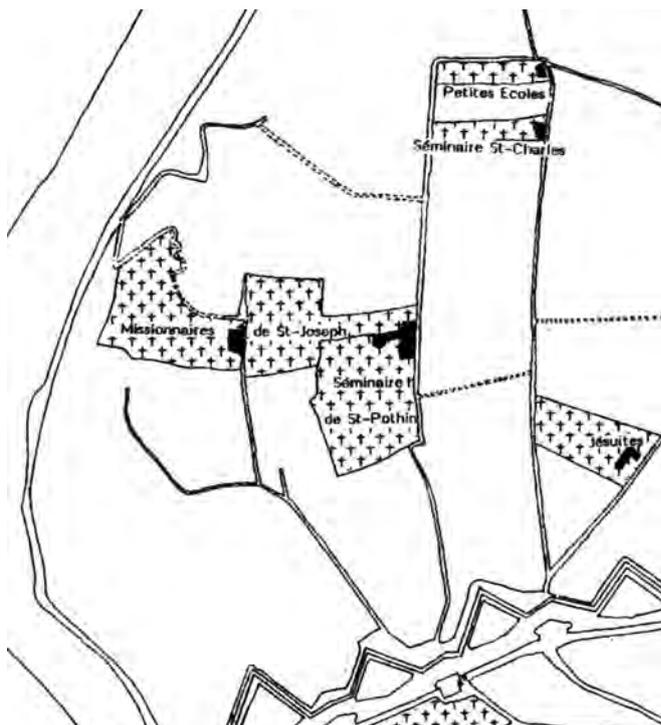
1. Œuvre fondée en 1711 par Monseigneur Saint-Georges, archevêque de Lyon.



Fac-similé du plan scénographique de 1550 (extrait : l'ouest), Société de topographie historique de Lyon, 1872-1876, AML 2SAT6  
1. chemin de l'Estranglard - 2. chemin de Cuire - 3. chemin de Terrenoire

## Les grands domaines d'agrément

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, plusieurs domaines d'agrément se développent sur le Plateau. Implanté au nord-ouest, le plus important d'entre eux est « le domaine de la Belle Allemande », acquis en 1538, par Jean Kléberger, dit



Les clos religieux de l'ouest du Plateau, vers 1740 © Josette Barre



L'ouest du Plateau, extrait du plan de Gadola, 1865, BnF.

« le Bon Allemand ». Il sera développé par ses acheteurs successifs jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle où il atteindra une superficie de 24 hectares. Sa célèbre tour ne sera détruite qu'au début des années 1970.

En 1793, plusieurs grands domaines sont confisqués. Récupérés après la Révolution par certaines familles d'anciens propriétaires, ils seront transformés en résidences d'agrément, comme la Belle Allemande, le Clos Savaron, le domaine du Val...

De riches bourgeois lyonnais acquièrent des terres maraîchères et y font bâtir des résidences. Au début du XX<sup>e</sup> siècle nombre de ces domaines appartiennent à des familles qui ont fait fortune dans le négoce de la soierie, les Landru, les Boucharlat, Gérard ou les Férier (des soieries Bianchini-Férier)... On trouve aussi rue Chazière, en face de la rue Henri-Ferré (D), un très grand domaine appartenant à la famille d'André Madinier, l'un des fondateurs du Crédit Lyonnais. Au cœur de ces propriétés, se trouve une belle maison bourgeoise, entourée d'un parc à l'anglaise planté d'arbres, aux allées ondulantes et décoré de pièces d'eau et de fontaines.



Tour de la Belle Allemande, Collection personnelle



La « villa Gillet » dans le parc de la Cerisaie

Vers 1910, la famille Gillet, qui a développé son industrie de teinturerie le long de la Saône, achète un domaine de 4,6 hectares, ancienne plantation d'arbres fruitiers dénommée « la Cerisaie ». Elle y fait édifier la célèbre « Villa Gillet » au centre d'un parc planté d'environ 1200 arbres. En 1976, après la mort de Paul Gillet, la ville de Lyon acquiert la propriété ; le parc devient un jardin public, le « parc de la Cerisaie », et la maison est transformée en centre culturel.

### L'occupation industrielle

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que cette zone n'est pas encore urbanisée, plusieurs industries de soierie s'y établissent : la Maison Gindre, à l'angle des rues Hénon et Philippe-de-Lasalle, la maison Bonnet, rue Henri-Gorjus, la maison Dognin, rue de Cuire... (voir page 28).

### Le lotissement des anciennes « demi-lunes »

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le rempart est renforcé de demi-lunes, ouvrages avancés de forme triangulaire édifés entre chaque bastion. Plusieurs de ces demi-lunes sont vendues à la Révolution. Sur celle qui est située entre les actuelles rues Bely et Philibert-Roussy (A du plan page 32), quelques maisons, dont plusieurs immeubles-ateliers, sont édifées bien avant la destruction du rempart. La rue de la Citadelle, qui longeait l'enceinte, se trouvait à un niveau inférieur à celui du futur boulevard. Pour accéder aux immeubles et commerces, il fallait descendre quelques marches. C'est toujours le cas aujourd'hui.

Plus loin vers l'ouest, à proximité du boulevard, entre les actuelles rues Philippe-de-Lasalle et Chazière, se trouvait la propriété de la famille Fayet, dite le « clos Fayet ». Elle est achetée par le conseil général du Rhône qui y fait édifier entre 1880 et 1885, l'École Normale de garçons, aujourd'hui INSPÉ (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation).

Vers 1912, sur la demi-lune située entre les rues Chazière et Bony, non encore lotie (B du plan), plusieurs maisons de maître sont bâties le long du boulevard,





Cité-jardin de la Corniche (rue Ribot), © Google Earth

En 1920, est créé l'Office municipal des HBM de Lyon. La ville rachète alors l'ensemble de la propriété. Elle la concède à l'Office « à la condition absolue de construire des habitations individuelles et collectives destinées à être louées à des familles de plus de 3 enfants, âgés de moins de 16 ans ».

Des rues au tracé courbe sont ouvertes au travers du clos. La ville leur attribue les noms d'importants personnages de l'histoire de la soierie lyonnaise. Pour le lotissement, l'Office fait appel à l'architecte François Clermont dont l'œuvre majeure est la transformation du quartier de la Martinière. Par mesure d'économie, le choix est fait de créer des maisons de plusieurs logements. Au final, ce sont 22 maisons de 4 appartements et 2 maisons de 6 appartements qui sont édifiées, soit 100 logements. Chacun d'entre eux se compose de deux pièces au rez-de-chaussée ouvrant sur un jardinet et deux pièces à l'étage. Il y a une buanderie, mais pas de douche. L'ensemble, connu sous le nom de cité-jardin Philippe de Lasalle, forme un véritable village. De très nombreux enfants s'y égayent tandis que les adultes y cultivent des légumes et des fleurs.



Plan de la cité-jardin Philippe de Lasalle

## Le développement de l'habitat collectif

En 1923, 5 immeubles de 4 étages, sont édifiés autour de la cité-jardin. Ils sont toujours là. On détruit ce qui reste des bâtiments des religieuses et à leur emplacement on crée la place Flammarion, sur laquelle est construit, en 1934, sur les plans de Victor Clermont, le groupe scolaire Jean de La Fontaine (G sur le plan).

En parallèle de ces opérations, dans les années 1920-1930, certaines propriétés d'agrément et terres agricoles sont vendues à des investisseurs. Au centre du Plateau, des rues sont ouvertes, viabilisées ou élargies, entre autres les rues Chazière, Bournes, Claude-Joseph-Bonnet, Philibert-Roussy, Henri-Gorjus... Le long de ces voies, vont être édifiés nombre d'immeubles de style Art-Déco ou typiques du Mouvement Moderne.

## Après la Deuxième Guerre Mondiale

À la Libération, à Lyon, comme partout en France, la tâche de reconstruction est immense. Au manque chronique de logements, s'ajoutent les destructions dues aux bombardements anglo-américains. On compte près de 25 000 sinistrés. Le parc ancien est généralement dans un état de vétusté critique. Pour résoudre ce problème d'ampleur nationale, Eugène Claudius-Petit (1907-1989), ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme à partir de 1948, prône la standardisation et la rationalisation des techniques de construction. Adeptes de Le Corbusier, il met en œuvre une politique d'urbanisation marquée par la création massive de nouveaux logements collectifs.



La cité Lasalle au début du XX<sup>e</sup> siècle



Démolition de la cité Lassalle, mars 1973, AmL 118ph5\_4.jpg

C'est ainsi que vont naître entre 1950 et 1959, à l'emplacement de l'ancienne demi-lune en haut de la montée des Esses, quatre immeubles nommés « Beau Site » ( 5 au 11 boulevard de la Croix-Rousse).

À la même époque, à l'ouest du clos Philippe de Lasalle deux immeubles à loyers modérés voient le jour, l'un de 39 logements dit « Chazière », l'autre de 64 logements élevé à l'emplacement du grand champ de fleurs d'un des derniers horticulteurs de la Croix-Rousse, Monsieur Cotillon.

Dans les mêmes années, deux autres immeubles sont construits sur l'ancienne propriété Madinier, dont un HLM édifié par l'OPAC du Rhône. L'une des maisons des Madinier est néanmoins toujours visible dans le parc Chazière.

### **Années 1970-1980 : disparition progressive des maisons individuelles**

Une grande partie de l'ouest du Plateau est restée longtemps comme un grand village. De nombreuses rues sont plantées d'arbres, bordées de maisons individuelles avec jardin. La nature y est partout présente. Dans les années 1970, d'importants investisseurs privés, mais aussi la ville, vont acquérir plusieurs grandes propriétés pour les urbaniser.

L'une des premières grandes opérations qui va transformer cette zone, est la destruction des maisons individuelles du clos Philippe de Lasalle. En 1972, l'office HLM, constatant que la population a vieilli, que les maisons ont « bien vécu » et que leur entretien devient coûteux, décide de les démolir et de construire à leur place... 5 tours de 12 étages. Pour marquer la rupture avec le passé, on donne au lieu un nouveau nom : le clos Philippe de Lassalle devient le « clos Pernon ». Adieu les petits jardins remplis de fleurs et de bons légumes !

En 1974, la propriété Férier, aux 51-55 rue Chazière, est vendue à un promoteur qui y fait édifier un groupe de 7 grands immeubles de standing connus sous le nom de « résidence la Corniche ». Les années 1980 voient le mouvement se poursuivre. Immeubles de grande hauteur et de bon standing se multiplient. En 1987, le long



Cité Lassalle remplacée par les tours du clos Pernon

du boulevard de la Croix-Rousse, un promoteur rachète et détruit les deux maisons de maître des n° 23 à 27 et le petit bâtiment du n° 29 pour y édifier l'ensemble immobilier « le Saint-Bruno ».

### **Le Parc Popy et les Périmètres d'Intérêt Patrimonial (PIP)**

Sur cette zone qui continue à se bétonner, le début du XXI<sup>e</sup> siècle apporte une éclaircie « nature » : la famille du compositeur Francis Popy offre à la ville sa propriété qui devient le « Parc Popy », un jardin public d'agrément de plus d'un hectare.

Quelques zones pavillonnaires résistent encore à l'urbanisation effrénée. Le PLU-H voté en 2019 reconnaît plusieurs PIP : la cité-jardin de la Corniche (C), le long des rues de la Corniche, Ribot et Niepce, l'îlot situé entre les rues Bourne et Jacquard (E) et la rue Henri-Ferré (D). Le document mentionne que dans ces trois zones, les maisons présentent « une grande homogénéité et une bonne qualité architecturale... » Les espaces végétalisés sont à préserver. Autre zone classée PIP : le secteur des rues Denfert-Rochereau et Jacquard. Il est souligné que cet espace « est constitué d'un tissu urbain et paysager, historique compact ancien en partie renouvelé et que sa diversité fait sa qualité bâtie ».

En dehors de ces périmètres, il n'y a aucune protection et l'une après l'autre les maisons du nord-ouest du Plateau disparaissent. Dans la partie nord de la rue Chazière, au clos Savaron, mais aussi partout où l'on trouve encore des maisons individuelles, lors de leur mise en vente, elles sont achetées par des investisseurs qui édifient à leur place des immeubles collectifs. Exemple ou contre-exemple significatif : la maison du 68 rue Chazière devenue une sorte de « dent creuse » qui résiste à l'extraction.

Inexorablement, l'ouest du Plateau se transforme. Les secteurs protégés des PIP parviendront-ils à freiner cette politique de densification qui avance à marche forcée, mais qui est de moins en moins acceptée par les habitants ?

**Denis Lang (SEL)**

# Après guerre : un autre monde, témoignage d'un Croix-roussien

Jean Chabert, né dans une famille d'origine ardéchoise, s'est beaucoup investi dans la vie publique lyonnaise. Il a été membre du conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement durant deux mandats. De 1995 à 2001, il a été responsable des affaires sociales et du logement. De 2001 à 2007, il s'est occupé de la circulation, des déplacements et du patrimoine. C'est au cours de ce deuxième mandat qu'il a mis sur pied une commission patrimoine. Depuis la retraite, il s'est investi dans le comité patrimoine du 1<sup>er</sup> arrondissement, le conseil de quartier est du 4<sup>e</sup> arrondissement puis dans le CIL « La Croix-Rousse n'est pas à vendre ».

## Jean Chabert, dans quelles conditions êtes-vous arrivé à la Croix-Rousse ?

**Jean Chabert** : j'habitais avec mes parents dans la cité Berliet à Vénissieux car mon père travaillait à l'usine automobile. Lors des bombardements de l'été 1944 notre maison a été atteinte et n'était plus utilisable. Nous avons bénéficié d'un appartement réquisitionné à la Croix-Rousse, 8 rue d'Isly, mais mes parents, ma sœur et moi avons d'abord été hébergés durant six mois chez un oncle place Tabareau.

Cette année 1944 a été terrible pour la population ci-



vile de Lyon à cause des nombreux bombardements de l'aviation alliée, qui, normalement visaient certaines usines, les voies ferrées et gares. Celui du 26 mai 1944 a été particulièrement tragique. Je n'ai pas de souvenir très précis à ce sujet mais je possède un témoignage écrit, une lettre, faisant état de bombes tombées par hasard sur le plateau le dimanche 6 août. Je sais qu'il y a eu des dégâts matériels dans le nord de la Croix-Rousse et à Caluire mais aussi quelques victimes.

## Comment se présentait l'appartement ?

C'était un ancien appartement de canut situé au 4<sup>e</sup> étage, sans ascenseur, assez vaste car constitué d'une cuisine, d'une salle à manger et de trois chambres. Ma mère qui était couturière à domicile travaillait dans la salle à manger, pièce qui n'était utilisée en temps normal que lorsque nous recevions quelqu'un à la maison. Il n'y avait pas de salle de bains et nous faisons notre toilette à l'évier. La « grande toilette » ne se pratiquait qu'une fois par semaine. Nous avons le privilège d'avoir un WC intérieur, ce qui était rare à cette époque. Ce WC était un simple siège en bois, avec un bouchon aussi en bois, sans chasse d'eau. Le papier hygiénique qui n'existait pas était remplacé par du papier journal que nous découpons. Pour le chauffage il y avait un poêle à charbon dans le couloir. Un charbonnier du quartier montait les sacs. On le gardait dans un grand coffre, près du poêle. Pour faire la cuisine ma mère utilisait une cuisinière à gaz et d'ailleurs dans l'allée de l'immeuble il y avait l'habituelle pancarte : « Gaz à tous les étages ». Si l'électricité était arrivée



L'immeuble 8 rue d'Isly actuellement

depuis longtemps dans le quartier, la présence du gaz était encore considérée comme un élément de confort moderne. Ma mère faisait la lessive à la main du petit linge, mais en ce qui concerne les draps, une blanchisserie de Craponne organisait un service périodique de ramassage par camion.

### La rue d'Isly était-elle très différente d'aujourd'hui ?

Ce secteur près de la place Tabareau faisait un peu figure de quartier délaissé. Pourtant il y avait de nombreux artisans et commerçants qui occupaient tous les rez-de-chaussée. Par exemple, la mercerie actuelle était déjà présente. Ainsi il était possible de vivre en autarcie sans sortir des limites du quartier.

À l'époque on sortait très peu du quartier, au mieux une fois en centre ville tous les 10 ans pour mon père, pour aller s'acheter un costume ! Pour cela, il fallait prendre le tramway de la ligne 13, sur le boulevard.

Les tickets de rationnement ont été utilisés jusqu'en 1949. Tout le monde se connaissait et si un client avait des soucis financiers, le commerçant lui faisait crédit. Il existait encore des écuries au pied de certains immeubles et le limonadier Ferrand venait approvisionner les cafetiers en utilisant une charrette à cheval. Pour venir du quartier des Terreux, l'attelage prenait place sur le « truc » de la ficelle de la rue Terme ou de Croix-Paquet. C'est peu à peu, à partir de la fin de la guerre, que les boutiques des rez-de-chaussée ont commencé à être remplacées par des bureaux. De temps à autre on entendait résonner le cri du « pati » (chiffonnier) appelant à la collecte de nos vieux vêtements ou le chant des artistes de rue venant quémander quelques pièces jusque dans les allées des immeubles.

### Quel était l'état de ce qu'on appelle la soierie ?

Personne n'employait le mot de canut à l'époque et ce



Le cinéma Saint-Denis, centenaire en 2020

n'est bien après que le mot est devenu à la mode. La soierie était déjà en grand déclin et les ateliers encore en activité étaient peu nombreux, disséminés dans les étages des immeubles. Dans le nôtre, par exemple, il n'y avait qu'un seul atelier où l'on préparait les chaînes pour les installer sur le métier de tisseurs. On n'avait alors pas conscience que ce quartier avait été celui de la soierie.

### Que dire des loisirs à cette époque ?

Je n'avais que 9 ans à mon arrivée sur le plateau et mes jeux étaient ceux des gamins de mon âge. Comme les voitures étaient très rares, c'était la rue qui était notre terrain de jeux. Mon père avait acheté un vélo et mon grand plaisir était de l'utiliser afin de parader auprès des filles du quartier. D'ailleurs ce vélo lui servait pendant la guerre pour aller acheter des œufs à la campagne. Comme presque tout le monde se connaissait les parents exerçaient une surveillance collective sur la jeu-

nisse. Nous allions parfois nous promener en direction de Neuville en prenant le train bleu sur les quais de Saône, ou dans les Monts du Lyonnais en utilisant le train de Vaugneray. Il y avait aussi la « Galoche », le train qui allait vers la Dombes. Je n'ai pas connu sa première gare de voyageurs sur le boulevard, mais celle de la place des Tapis.

On allait aussi en vélo au terrain du fort de Montessuy qui était abandonné. La vogue était moins étendue qu'aujourd'hui et les différents manèges étaient plutôt destinés aux enfants : balançoires, chevaux de bois et surtout les auto-tamponnantes qui avaient ma préférence.

Sur un plan plus culturel l'actuel théâtre de la Croix-Rousse était une simple salle des Fêtes



Le cinéma Chanteclair, *La Vie Lyonnaise*, 22 février 1933



**Bâtiment de l'ancienne école privée de garçons**

et il y avait de nombreux cinémas publics comme le Chanteclair ou la Perle, ou paroissiaux comme le Saint-Bruno, le Saint-Augustin ou le Saint-Denis, seul survivant aujourd'hui (mais il n'est plus paroissial). De temps à autre nous allions le dimanche rendre visite à Saint-Georges à des membres de notre famille, originaires de l'Ardèche comme nous.

### **Comment était organisée l'école ?**

Il y avait comme aujourd'hui une école laïque et une école privée. La grande école laïque du quartier était l'école Jacquard, (qui existe toujours). L'école privée où j'allais se trouvait rue Grataloup. L'école de garçons dont le bâtiment existe encore était située du côté sud de la rue ; le bâtiment des filles, qui n'existe plus et a laissé la place à un immeuble moderne, se trouvait côté



**L'école Jacquard au début du XX<sup>e</sup> siècle  
(actuelle école Cormier) - Collection personnelle**

nord. Malgré la guerre, les tensions suscitées par les lois laïques du début du XX<sup>e</sup> siècle n'étaient pas encore apaisées. De temps à autre des conflits entre gamins des deux écoles surgissaient, plus ou moins encouragés par certains adultes.

### **Que dire des activités de patronage ?**

À une époque où la pratique religieuse était encore importante, le Plateau était une juxtaposition de paroisses. Chacune avait son patronage du jeudi après-midi, auquel je participais, sa colonie de vacances à la campagne, son club sportif, sa kermesse annuelle. Et aussi, il existait des activités équivalentes organisées par l'école laïque du quartier. Ce dualisme entretenait une ambiance parfois crispée. Le tournant des années 1950 a vu disparaître bon nombre de ces structures.

### **Comment a évolué l'urbanisation du quartier ?**

L'habitat sur le Plateau comprenait principalement les immeubles canuts des quartiers est et Perrod (derrière la mairie). Depuis les années 30, les métiers de la soierie avaient pratiquement abandonné tous ces immeubles qui ont été transformés en logements. Depuis leur création, ils ont connu pour seule amélioration l'installation de l'eau courante et du gaz de ville. Il n'y avait toujours pas de WC intérieurs, de salles de bains, ni d'ascenseur. Cet état du parc immobilier entraînait deux conséquences : le niveau des loyers était très bas et la population était différente de l'actuelle, avec un caractère très populaire.

Par contre, tout l'ouest de la Croix-Rousse était très peu urbanisé, il y avait des propriétés bourgeoises et religieuses, et des prés. Par exemple des troupeaux de vaches paissaient dans la partie nord de la rue Henri Gorjus (au delà de la rue Hénon). Mais cela a très vite disparu car l'urbanisation a commencé à se faire avec de petites maisons.

Le quartier autour de la place Tabareau n'a pratiquement pas changé, à part un immeuble, on n'a pas de construction récente. L'urbanisation intensive actuelle risque de faire perdre son âme à cet ancien quartier des tisseurs.

À partir des années 1950, le développement de la voiture individuelle et de l'équipement électroménager, l'apparition de la télévision dans chaque foyer ont contribué à un changement des modes de vie et des mentalités. À une société conviviale mais un peu repliée sur elle-même a succédé une société plus ouverte mais où l'anonymat est devenu malheureusement un mode de vie habituel.

**Propos recueillis par  
Éliane Vernet et René Clocher**

# Conclusion incisive

Une des caractéristiques de la Croix-Rousse est bien la juxtaposition d'immeubles de gabarits différents. Ainsi, dans le « quartier Canut », la forte densité d'immeubles

élevés est équilibrée par les zones de « respiration » que sont les dents creuses.

**Des dents creuses en périmètre d'intérêt patrimonial (peu de protection, voir page 9)**



Angle des rues Dumenge et du Pavillon



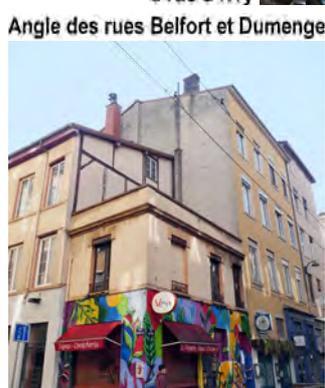
8 rue d'Ivry



2 rue d'Ivry



48 Grande Rue de la Croix-Rousse



Angle des rues Belfort et Dumenge



20 place Tabareau



26-28 rue du Mail



Angle des rues Belfort et d'Ivry



23 place de la Croix-Rousse



14-22 rue d'Ivry



5 rue Henri Gorjus



8 rue Henri Gorjus



21 rue Henri Gorjus

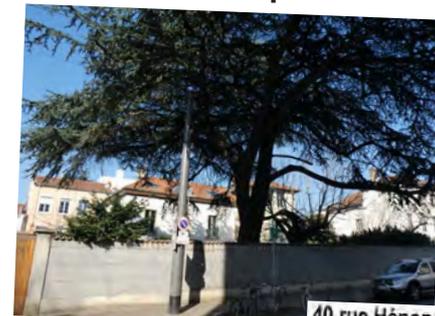


12 rue Villeneuve



68-70 rue Jacquard

**Dent creuse sans protection**



40 rue Hénon

## Des dents creuses en PIP menacées par des projets immobiliers



Angle des rues Dumont d'Urville et du Charriot d'Or



3 rue Gigodot  
2<sup>e</sup> permis de construire déposé en juin 2020



10 rue Gigodot  
2<sup>e</sup> permis de construire déposé en octobre 2020

## Autres dents creuses menacées par des projets immobiliers



69 rue Hénon  
Permis de construire déposé en juillet 2020



74 rue Hénon



Angle des rues Jacquard et Roussy  
Permis de construire déposé en janvier 2021

## Des dents creuses récemment démolies



1-5 rue Hénon, avant démolition

L'immeuble est situé face à l'église Saint-Denis, inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.



Nouvel immeuble en construction



36 rue Henri Gorjus, début du chantier avant démolition



9-11 rue Valentin-Couturier (en PIP)  
début du chantier de démolition



19 rue Valentin-Couturier (en PIP)  
début du chantier de démolition  
Au fond les travaux de construction aux n°9-11

Alors, pourquoi faire le choix récent d'un alignement des hauteurs qui rompt avec cette diversité architecturale du quartier ? Pourquoi le PLUH de 2019 autorise-t-il le remplacement de presque tous les bâtiments de faible hauteur ou des rares espaces végétalisés par des immeubles de 17 à 26 mètres de hauteur, selon les zones !

Bien sûr, un quartier ne peut pas rester figé, il doit évoluer, mais sans précipitation et en respectant la tradition qui en fait le charme. Mais, pourquoi les nouvelles

constructions sont-elles ternes, sans charme ? Sans compter que l'augmentation des prix de l'immobilier rend de plus en plus difficile le logement des habitants du quartier.

À « l'ère » de la transition écologique et du développement durable, pourquoi créer des îlots de chaleur et laisser s'élever une ville trop haute, trop dense et uniforme ?

Éliane Vernet (SEL)

# La Petite Place de la Croix-Rousse en 1901



On voit les « baraques », c'est-à-dire les boutiques du marché.

Photo du docteur Louis Bériel (grand-père d'Andrée Martet)

---

## Bibliographie

*La colline de la Croix-Rousse*, Josette Barre, Éditions Lyonnaises d'art et d'histoire (3 versions : 1993, 2001, 2007)

*Saint-Denis de la Croix-Rousse. Histoire d'une église et d'une paroisse*, Max Bobichon, Comité pastoral de Saint-Denis, 1983

*Historique des propriétés et maisons de la Croix-Rousse du XIV<sup>e</sup> siècle à la Révolution*, Joseph Pointet, Imprimerie des Missions africaines, Lyon, 1926-1930 (4 volumes)

## Associations - sites

Le CIL *La Croix-Rousse n'est pas à vendre*, 28 rue Denfert-Rochereau, 69004 Lyon, <https://xroussepasavendre.fr/>

Inventaire général du patrimoine culturel, région Rhône-Alpes, <https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr/> ; secteur d'étude du 4<sup>e</sup> arrondissement

Collectif *Sauvons la Croix-Rousse*, <https://m.facebook.com/pg/SauvonsLaCroixRousse/posts/>

---

**Ont collaboré à ce numéro :** René Clocher, Richard Hauduroy, Denis Lang, Michel Locatelli, Andrée Martet, Sammy Stofferis, Éliane Vernet

**Conception et réalisation :** Jean-Pierre Philbert et Éliane Vernet

**Photographies :** auteurs des articles (sauf celles avec indication d'un autre auteur)

### **SAUVEGARDE et EMBELLISSEMENT de LYON**

Site web : [www.lyonembellissement.com](http://www.lyonembellissement.com)

Courriel : [sel@lyonembellissement.com](mailto:sel@lyonembellissement.com)

**Président :** Michel LOCATELLI

**Secrétaire général :** Philippe RAUCOULES

**Trésorière :** Denise GUICHERD

**Présidents d'Honneur :** Jean-Paul DRILLIEN

Jean-Louis PAVY

**Membre d'Honneur :** Raymond MOTTE

**Vous aimez votre cité ? Adhérez à :**



**SAUVEGARDE et  
EMBELLISSEMENT de  
LYON**

**Cotisation : 30 €**

Siège : **MAISON de l'ENVIRONNEMENT**

14 avenue Tony-Garnier, 69007 LYON

N° SIREN : 322 521 196 N° SIRET : 322 521 196 00038

Directeur de la publication : Michel LOCATELLI